

# L'EFFRAIE

La revue de la LPO Rhône

n° 33 - 2013



**Ligue pour la Protection des Oiseaux**

**Association locale du Rhône**

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 Fax. : 04 72 77 19 86

[rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)

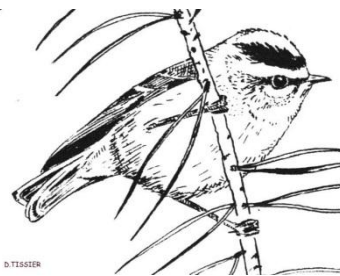
<http://www.lpo-rhone.fr/>



RHÔNE

ISSN 0982-5878

# Editorial



L'année 2013 commence sans réel changement par rapport à 2012 ! Solipsisme effréné de l'espèce humaine, avec son décompte des ans qu'elle croit universel et ses vanités !... On pourrait compter depuis l'apparition du premier animal à arcade dentaire à os unique (ancêtre des simiiformes dont les hominidés et leurs cousins les singes !) il y a 45 millions d'années, ou à partir de *Pikaia gracilens*, premier fossile chordé de la faune de Burgess, peut-être l'ancêtre de tous les vertébrés âgé de 540 millions d'années ? Mais bon, ce ne serait pas très pratique puisque la Terre tournait plus vite autrefois !... Restons donc à 2013 !



Comme prévu, la gigantesque conférence internationale de Doha ne nous a rien amené de bien concret pour lutter contre le réchauffement climatique, les lobbies économiques et quelques grands états dans leur sillage imposant leurs intérêts privés au détriment de l'intérêt général ! Il fera donc plus chaud !...

Chez nous, la biodiversité souffre aussi, l'A89 avance, la nature recule, les projets de Grand Stade et autres grignotent l'espace naturel et l'on voit les engins de terrassement déjà à l'œuvre alors que les procédures administratives ne sont pas terminées ! Bel exemple de démocratie constructive, si l'on peut employer ce jeu de mots ! Là aussi, les lobbies ont le pouvoir...

Notre association se porte pourtant assez bien avec près d'un millier d'adhérents. Du coup, la base de données se remplit à une cadence jamais vue auparavant ! C'est bien, mais n'oublions pas de faire de temps en temps quelques analyses de ces données naturalistes. L'objectif des bases n'est pas d'accumuler des données pour battre des records, mais bien d'en tirer des enseignements sur l'état de la faune ou des écosystèmes. Chacun peut apporter sa pierre à ce travail.

Pour une espèce, on peut regrouper toutes les données et en tirer des graphes d'évolution temporelle ou spatiale. Pour un site, même chose, l'analyse des espèces observées permet de noter d'éventuelles modifications de comportement ou de fréquentation et d'en déduire les causes.

C'est par exemple ce que nous essayons de faire dans ce nouveau numéro de notre revue départementale avec le Chevalier guignette dont la phénologie est éclaircie. Le Milan royal va peut-être se réinstaller comme nicheur, etc... On trouvera d'autres nouvelles encourageantes dans ces pages. Et bien sûr encore des citations d'observations "extraordinaires" !

Mais nous n'avons pas assez de rédacteurs ! Certes, il est plus agréable d'être sur le terrain derrière sa longue-vue que sur sa chaise derrière son écran de PC ! Mais ne négligeons pas ce travail d'analyse, utile pour la préservation de notre « patrimoine naturel », quoique je n'aime pas bien cette expression qui tendrait à faire croire que tout ceci nous appartient !....

Nous espérons donc toujours quelques beaux articles pour notre prochaine édition !

Le Rédacteur en chef

# Sommaire du n°33/2013



## Editorial

**Le Chevalier guignette : phénologie du passage dans le Rhône**

*Dominique TISSIER*

**Le Milan royal *Milvus milvus* nicheur certain en 2012 dans le département du Rhône**

*Bertrand DI NATALE*

**La nidification de la Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* dans le département du Rhône**

*Bertrand DI NATALE*

**Première mention de la Bécassine double *Gallinago media* dans le Rhône**

*Sorlin CHANEL*

**Une grive sibérienne à Lyon ?**

*Cyrille FREY*

**Inventaire et cartographie de la zone humide du plateau de Charly-Irigny (69)**

*Julie CHENOT, Karline MARTORELL et Marion PARROT*

## INFO ORNITHO

Première observation du Cormoran pygmée dans le Rhône

Passage d'un Gypaète barbu au-dessus du Rhône

Le retour des Bécassines sourdes !

Quelques données remarquables d'avril au début de l'hiver

Les cas de nidification remarquables de 2012

---

## EFFRAIE n°33 / 2013

Revue éditée par la LPO Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux, association locale du Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85      FAX : 04 72 77 19 86      email : [rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)

Site internet : <http://www.lpo-rhone.fr/>

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/LpoGroupe69/>

Base de données en ligne : <http://www.faune-rhone.org>

Edition et publication : LPO Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Nathalie VIDAL, Jean-Michel BELIARD, Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU.

Photo de couverture : *Chevalier guignette* / Dominique TISSIER.

Photos intérieures : Jules FOUARGE, Philippe PULCE, Bertrand DI NATALE, Hugo TOUZE, Gilles CORSAND, Sorlin CHANEL, Dominique TISSIER, Jean-Marie NICOLAS.

Illustrations : Dominique TISSIER, Alain RUFER, Magalie DUBOIS.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur auteur et non la LPO.

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : [dominique.tissier@ecam.fr](mailto:dominique.tissier@ecam.fr) ou la LPO Rhône.

# Le Chevalier guignette :

## phénologie du passage dans le Rhône

Dominique TISSIER

Petit chevalier de la famille des scolopacides, ordre des charadriiformes, le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* n'est visible dans le département du Rhône que pendant la saison hivernale et lors des passages migratoires. L'espèce est susceptible de devenir nicheuse dans notre département et les données départementales sont beaucoup plus nombreuses que par le passé du fait de l'augmentation de la pression d'observation et de la mise en place de *faune-rhone.org* sur le web. Il nous a donc semblé intéressant de faire le point sur les citations relatives à cette espèce enregistrées dans la base de données de la LPO Rhône.

### Description

D'une taille d'environ 20 centimètres, cet oiseau est assez facile à classer comme chevalier par son allure et son comportement, puis à identifier spécifiquement par la coloration du plumage (MULLARNEY, SVENSSON & ZETTERSTRÖM 2010) et par quelques différences de milieu et d'attitude par rapport aux autres oiseaux appelés aussi « chevaliers » et classés dans le genre « *tringa* ». En France, l'espèce ne peut guère être confondue, si ce n'est peut-être avec le Chevalier culblanc *Tringa ochropus* qui est celui qui lui ressemble le plus ou le Chevalier sylvain *Tringa glareola* qui fait quasiment la même taille.



À gauche, Chevalier guignette et à droite, Chevalier culblanc (photos de l'auteur)

Décrit par Linné en 1758, c'est le plus petit de nos chevaliers, sa masse corporelle est de 40 à 60 grammes, mais la taille est souvent difficile à juger dans nos instruments d'optique qui donnent une impression bien plus grande que celle que l'on a lorsqu'on voit l'oiseau de près à l'œil nu, ce qui évidemment est rare ! Le bec est droit et de taille moyenne, plus petit que tous ceux des autres chevaliers hormis le Chevalier sylvain.

On s'attachera à relever les critères distinctifs de terrain ci-dessous :

- La coloration est brune, paraissant parfois assez claire, assez différente de celle des autres chevaliers qui sont plutôt gris sombre, voire presque noirs, sauf là aussi pour le sylvain juvénile vu aux passages postnuptiaux.
- La queue est longue, ce qui fait que la pointe des ailes pliées est très en deçà de la pointe de la queue, critère unique parmi tous les limicoles du Paléarctique occidental. Ce critère est déterminant si l'on voit l'oiseau dans de bonnes conditions.
- Le blanc du ventre remonte sur les côtés de la poitrine, contrairement aux autres chevaliers où la poitrine est brun tacheté jusqu'aux coudes de l'aile.

- Enfin, en vol, les ailes sont tenues souvent raides et arquées vers le bas en plané au ras de l'eau et les battements sont rapides et vibrants. L'envergure est de 32 à 35 centimètres. Le croupion apparaît sombre, mais les barres alaires blanches qui s'étendent jusqu'aux primaires internes sont bien visibles et diagnostiques. C'est le seul chevalier qui a ces barres alaires blanches bien nettes, le Chevalier gambette *Tringa totanus* ayant, lui, des plages alaires blanches aux bords de fuite des ailes.

Le comportement de l'oiseau est assez caractéristique, surtout cette façon de hocher en permanence l'arrière du corps. Il n'y a que le Chevalier culblanc qui adopte aussi assez souvent ce curieux hochement.

Le Chevalier guignette est souvent observé sur des rochers ou galets en bordure de l'eau et ne se pose quasiment jamais sur les étendues plus ouvertes de vase ou de sable, contrairement aux bécasseaux ou autres chevaliers (GEROUDET 1983). On ne le voit donc pas ou très rarement les pieds dans l'eau ! Il est en général solitaire et l'on n'observe que très rarement de petits groupes, sauf aux pics de migration où le voisinage de congénères tient sans doute plus de la cohabitation sur les sites favorables que d'une réelle volonté de rester groupés !

Le dessus du corps est brun plutôt clair avec de fines barres brun foncé visibles de près et contraste avec le dessous blanc cassé comme chez tous les chevaliers. Un sourcil assez large et bien visible va de l'arrière de l'œil jusqu'à la base du bec. Un léger cercle orbitaire blanc est visible de près. L'iris de l'œil est sombre. Les pattes sont gris-brun ou jaune verdâtre et ne dépassent pas la pointe de la queue en vol.

La femelle ne peut être distinguée du mâle par l'apparence. Le juvénile est difficile à distinguer sur le terrain. De près, en juillet-août, il paraît un peu plus marqué dessus, avec de fins liserés chamois clair aux couvertures alaires et aux tertiaires.

Les oiseaux observés dans le Rhône sont non nicheurs et l'on n'entend donc jamais le chant territorial. Les cris sont par contre assez distinctifs, souvent émis en vol, sous forme de sifflements assez forts, clairs et répétés : dui-duit-duit-duit, assez difficiles à transcrire !

On ne pourrait donc vraiment le confondre qu'avec le Chevalier grivelé *Actitis macularius*, limicole nord-américain, qui lui ressemble beaucoup en plumage internuptial (alors qu'il a le dessous très tacheté de sombre en plumage nuptial), mais qui n'est que de passage très occasionnel en Europe. Il n'y a qu'une vingtaine de données en France métropolitaine. Je l'ai vu personnellement deux fois en Martinique en hiver et constaté qu'il est alors quasiment identique à notre guignette, avec un ton peut-être légèrement plus chaud et la queue un peu moins longue. Le juvénile a le bord des rémiges tertiaires uni (sur l'aile pliée) alors qu'il est barré de sombre sur celui de la guignette. La barre alaire est moins longue et visible seulement sur les couvertures alaires secondaires.

## Alimentation

Le chevalier guignette se nourrit de petits invertébrés aquatiques et terrestres, mollusques, insectes et leurs larves, araignées, etc... qu'il chasse en avançant de pierre en pierre sur les bords de fleuves ou d'étangs.

## Aire de répartition en période de reproduction

Espèce monotypique, le Chevalier guignette est répandu dans toute l'Europe et l'Asie, jusqu'au Japon. En France, où la population nicheuse est estimée à un millier de couples seulement, il est présent surtout dans l'est du pays, dans le Massif Central et le long du bassin de la Loire. On le trouve aussi dans les Alpes et les Pyrénées jusqu'à 1500 mètres d'altitude. D'autres petits secteurs géographiques abritent quelques couples en centre-ouest, Alsace-Lorraine et nord, Franche-Comté, etc. Il est absent du littoral méditerranéen. La population semble stable (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008).

En Rhône-Alpes, l'espèce est notée en très petits effectifs dans la Loire, en Savoie et Haute-Savoie, Isère, Drôme et Ardèche en moyenne vallée du Rhône, mais semble absente du val de Saône. Elle est classée EN (en danger) dans la liste rouge régionale (DE THIERSANT & DELIRY 2008).

Le Chevalier guignette ne semble pas nicheur dans le Rhône où l'on n'a aucune preuve de reproduction, malgré quelques citations de la présence d'oiseaux estivants en juin.

### **Habitat en période de reproduction**

Le Chevalier guignette est inféodé aux berges des fleuves et rivières, parfois de lacs, en plaine et moyenne montagne, si celles-ci présentent des zones de gravier ou de roches, parfois de sable, avec de la végétation arbustive. Il semble préférer les cours d'eau à courants rapides.

Le nid est placé au sol, près des rives, dans de la végétation suffisamment touffue. Les 3 à 5 œufs sont couvés pendant 21 à 25 jours et les jeunes, nidifuges, sont indépendants au bout de trois ou quatre semaines.

### **Migration et hivernage en France**

En France, les premiers migrateurs sont notés dès début juillet et le passage culmine surtout fin-juillet et début août avec les oiseaux adultes. Les jeunes passent surtout de mi-août à début septembre. Dès la mi-septembre, la migration devient bien moindre bien qu'elle se prolonge jusqu'en octobre. Les oiseaux qui transitent dans notre pays proviennent surtout de Scandinavie et d'Allemagne, mais aussi des îles britanniques et d'Europe de l'Est. Leur halte peut être très courte ou au contraire durer tout l'hiver, selon les conditions météorologiques et l'attrait du site. La plupart hiverne cependant en Afrique tropicale.

D'après le Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, l'hivernage semble faible, mais les effectifs échappent souvent aux recensements organisés par les associations ornithologiques, du fait que les Chevaliers guignettes ne sont pas rassemblés sur les grands sites habituels des oiseaux d'eau, limicoles, anatidés, ardéidés ou podicipédidés (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008).

Ses zones de prédilection sont en effet les rives des fleuves dans l'intérieur des terres, principalement la basse vallée de la Loire, les rives de la Seine en Ile-de-France, ainsi que les côtes du littoral breton et vendéen. On le trouve aussi en très faible nombre dans les basses vallées du Rhône et de la Durance et, encore plus rarement, sur les bords du Rhin et des rivières du nord et du nord-est de la France. Les marais et étangs, les prairies inondables, les bords des lacs et canaux, les rizières ou les marais littoraux à sansouires, ne sont donc que très peu fréquentés en hiver. On peut parfois le découvrir dans des lieux insolites, dans de simples flaques d'eau ou, comme sur la photo de couverture, dans le petit village méditerranéen de Saint-Jean-Cap-Ferrat où il se nourrissait sur quelques déchets amenés par les vagues dans un coin de port. Il est en général assez peu farouche puisque je l'ai approché ce jour-là à moins de trois mètres !

Le retour pré-nuptial débute début mars, avec un pic à la fin du mois d'avril et surtout au début du mois de mai. Le passage se termine fin mai, ce qui fait que la période où des données de présence sans preuve réelle de reproduction peuvent faire penser à une nidification possible est extrêmement courte, quasiment uniquement le mois de juin, entre les derniers migrateurs pré-nuptiaux de fin mai et les premiers migrateurs post-nuptiaux de début juillet.

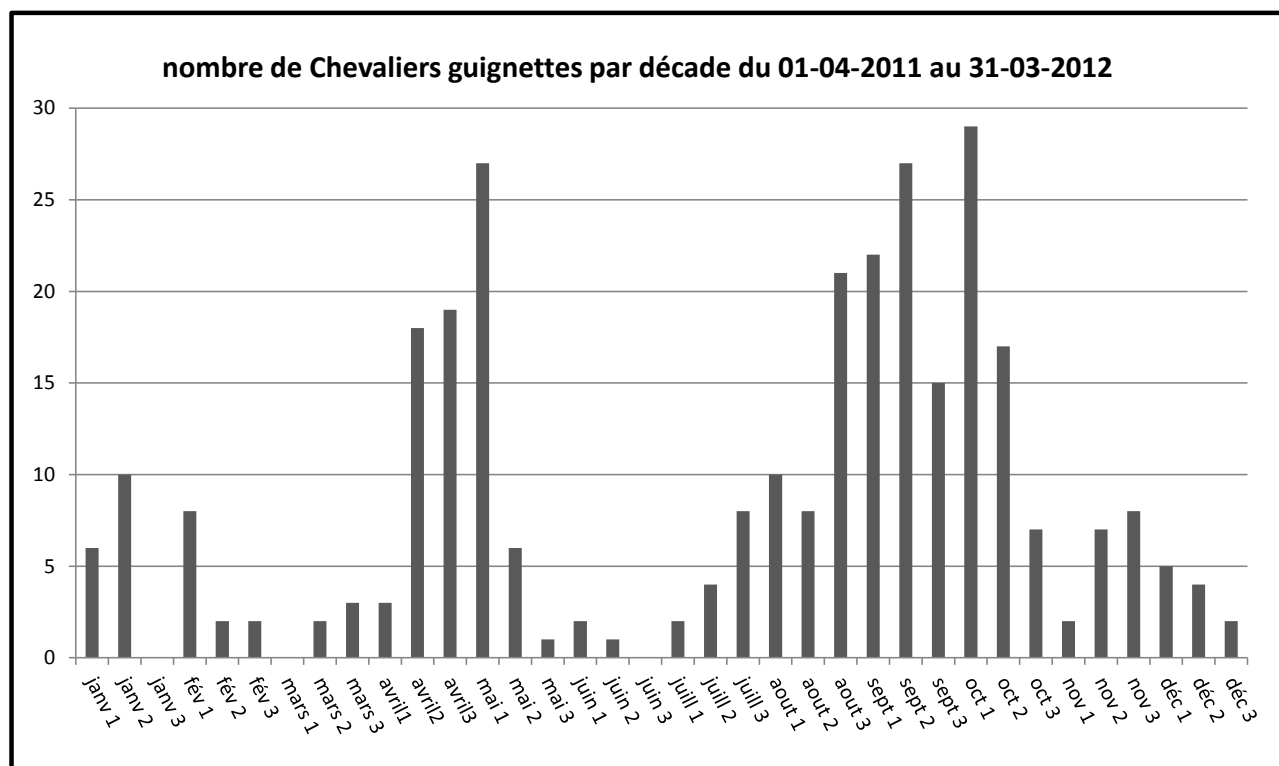
A noter que l'estivage de quelques oiseaux non nicheurs est parfois signalé dans toutes les régions françaises.

### **Données de la LPO Rhône et analyse**

Il y a beaucoup de données de Chevalier guignette dans la base de données naturalistes de la LPO Rhône. Ceci tient sans doute au fait que, quand elle est présente, l'espèce est facilement observable, en suivant, à la jumelle, les rives des fleuves ou des étangs.

Pour éviter d'avoir un biais lié à la très importante différence du nombre d'observateurs transmettant leurs données dans les années antérieures à la mise en place de [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org) sur internet et les années postérieures, nous avons choisi de ne traiter ici qu'une seule année, d'avril 2011 à mars 2012.

Ces données cumulées ont été classées par décades (périodes de 10 jours).  
D'où le graphe ci-dessous.



Les données proviennent surtout de 5 sites principaux : le Parc de Miribel-Jonage, le plan d'eau du Grand Large, les bords du Rhône à la Feysine, la gravière de Joux à Arnas et la zone de Bourdelan et de la base nautique d'Anse. Mais ceci traduit plutôt la fréquentation des ornithologues que la présence des oiseaux !

Ce sont certes des sites bien favorables au stationnement de l'espèce, mais on la voit aussi sur bien d'autres localités du département, parfois même sur de petits étangs comme sur ceux de Dardilly, de Lentilly, de Mornant ou de Chassagny, ou celui du Badel à Sainte-Consoce, dans les coteaux du lyonnais, où je l'ai personnellement contacté à quatre reprises dans les années 1990 (TISSIER 2000), là où la présence de limicoles est anecdotique ! Il y avait même trois oiseaux ensemble sur ce minuscule plan d'eau le 3 août 1999.

On voit que la très grande majorité des observations sont faites dans les périodes de passages migratoires, principalement de fin avril à début mai, avec un pic marqué dans la première décade de mai avec 27 citations, et surtout de fin août à début octobre ; ces cinq décades cumulant 37% des oiseaux observés en 2011-12.

En hiver, on obtient des données dans presque toutes les décades, en petit effectif de 2 à 10 oiseaux par décade.

Les oiseaux sont souvent observés solitaires ou par deux, mais quelques observateurs citent cependant plusieurs individus ensemble. L'espèce n'est pas réputée pour être grégaire. On peut penser que ces rassemblements sont dus à l'attrait d'un site (bord de fleuve riche en proies par exemple) plutôt qu'à une tendance au regroupement volontaire. C'est surtout la gravière de Joux qui donne les effectifs les plus grands, jusqu'à 10 oiseaux le 25 avril et 11 le 6 mai (G. CORSAND), mais ceci tient probablement à la faible superficie du site.

À Miribel-Jonage, 6 Chevaliers guignettes sont présents ensemble au bord de l'étang de la Droite le 26 juillet (S. CHANEL) et 7 le 28 juillet 2011 (O. ROLLET & D. TISSIER).

6 oiseaux sont notés à la Feyssine le 5 mai (S. CHANEL), site où on observe l'espèce souvent plus facilement qu'à Miribel-Jonage, et 6 oiseaux aussi sont présents le même jour à Bourdelan d'Anse (F. DOMENJOUR).



### Reproduction dans le Rhône ?

Aucune preuve de reproduction n'a pu être obtenue dans le Rhône, malgré l'existence de sites *a priori* favorables comme les rives du Rhône du côté de la Feyssine ou d'Irigny ainsi que les plages de gravier au bord du canal de Miribel où de fortes présomptions de nidification ont été émises (*fide* J.M. BELIARD). En l'état actuel de nos connaissances, les quelques rares oiseaux notés en juin qui est, comme dit plus haut, le seul mois où l'on ne doit pas avoir affaire à des migrateurs de passage, ne sont donc que des estivants non nicheurs.

Pour l'année objet du graphique ci-dessus, on voit trois citations de juin :

- 1 individu le 6 juin 2011 au Lac de la Droite à Miribel-Jonage (R. CHAZAL),
- 1 le 10 juin au Parc de la Tête d'Or (S. CHANEL) où la nidification semble exclue,
- 1 le 13 juin au marais de Boistray en val de Saône (S. CHANEL).

Pour 2012, on a également 5 données de juin :

- 1 oiseau le 10 juin 2012 à la gravière de Joux (G. CORSAND),
- 1 à la plage du Mollard à Miribel-Jonage le 14 juin (J.M. BELIARD),
- 4 individus le 24 à la gravière de Joux (G. CORSAND),
- 2 oiseaux à la Droite les 24 et 25 juin (J.M. BELIARD & G. BROUARD), mais sans aucun indice de parade ou de tentative d'accouplement.

Les îlots artificiels de gravier construits sur ce lac de la Droite pourraient être adoptés par un couple, à l'instar des quelques couples de Petits Gravelots *Charadrius dubius* et de Sternes pierregarins *Sterna hirundo* qui s'y sont reproduits en 2012 !

Des prospections spécifiques pourraient être menées dans les prochaines années sur ce site ou sur d'autres pour y détecter une éventuelle nidification.

### Conclusion

L'analyse d'un grand nombre de données collectées par les ornithologues du département a permis une étude assez fine de la phénologie du passage du Chevalier guignette dans le Rhône. Les périodes de séjour ou de simple halte migratoire de ce bel oiseau sont ainsi bien connues. Elles correspondent essentiellement à des oiseaux de passage dans leur migration entre l'Afrique et leurs sites de reproduction nordiques. Toutefois, on constate une présence régulière de l'espèce en hiver.

Aucune preuve de reproduction n'a été obtenue malgré la présence de quelques individus en juin. Il n'est cependant pas exclu qu'elle puisse, dans les années proches, nicher dans notre département si les zones favorables ne sont pas soumises à des dérangements excessifs par l'être humain, ses animaux domestiques et ses accessoires de jeux ! Si c'était le cas, ce serait probablement sur les rives du Rhône, en aval ou juste en amont de Lyon.

Le statut de l'espèce dans le département du Rhône est donc celui de migrateur peu commun et d'hivernant rare, mais régulier (non nicheur).

*Un grand merci à tous les ornithologues du département qui transmettent leurs notes de terrain. Sans eux, de telles études ne seraient pas possibles !*

Dominique TISSIER



**Un peu d'étymologie** : « guignette » viendrait du « guignard », le nom du pluvier *Charadrius morinellus*, nommé ainsi du patronyme de Jean GUIGNARD, amateur gastronome qui en aurait fait découvrir la saveur en 1542. Le nom serait alors passé à notre limicole, à une époque où les espèces n'étaient pas encore bien identifiées, ni classifiées (DE ROQUEFORT 1829).

La guigne est une petite cerise noire et douce. C'est aussi la malchance aux jeux, ce qui n'a guère de rapport avec notre oiseau !

« Guigner » est aussi regarder du coin de l'œil entrouvert !

## Bibliographie

---

- Base de données de la LPO Rhône. [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org)
- DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (coord. 2008). *Liste Rouge des Vertébrés Terrestres de la Région Rhône-Alpes*. CORA Faune Sauvage, Lyon.
- DE ROQUEFORT Jean-Baptiste-Bonaventure (1829). *Dictionnaire étymologique de la langue française, où les mots sont classés par familles*. Goeury, Université de Harvard.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- DUQUET M. (éd.) (1993). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Eclectis, Paris.
- GEROUDET P. (1983). *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Etudes Ornithologiques, Paris.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. (2010). *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- RENAUDIER A. (1998). Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2000). *Les oiseaux de Marcy l'Etoile* (édité par l'auteur).



Chevalier guignette à St-Jean-Cap-Ferrat (D. TISSIER)

# Le Milan royal *Milvus milvus* nicheur certain en 2012 dans le département du Rhône

Bertrand DI NATALE

C'est en effet ce qu'atteste le suivi de l'enquête "Rapaces" au sein du carré central de la carte IGN de Mornant et compris entre les communes de ST-ANDRE-LA-CÔTE, ST-MARTIN-EN-HAUT et STE-CATHERINE. La chronologie des observations réalisées par les prospecteurs locaux permet de l'affirmer sans ambiguïté. Personnellement, ayant été absent une longue période au printemps, durant tout le mois de mai et le mois de juin pour cause de vacances, mais également indisponibilité personnelle, il a fallu que je consulte les données dans la base de la LPO pour certifier la présence de l'espèce tout au long de cette période. Puis, les observations que j'ai réalisées depuis le début du mois de juillet m'ont permis de certifier que ces oiseaux se sont bien reproduits en bordure immédiate du carré d'étude dont la superficie est de 25km<sup>2</sup> et que les oiseaux fréquentent assidûment en chasse en compagnie de Milans noirs *Milvus migrans* locaux dont la reproduction a pu être également prouvée à la même période.

Ce sont d'abord les Milans noirs qui ont été remarqués : la première observation personnelle s'est faite le 8 avril 2012 quand deux oiseaux, un mâle, puis une femelle bien plus grande, ont été observés évoluant en bordure sud du village de SAINT-MARTIN-EN-HAUT. Probablement, il s'agit de ces deux oiseaux au plumage sombre et complet qui ont constitué le couple dit "du nord du carré" observé en permanence en chasse sur le secteur. Les oiseaux ont pu être suivis allant chasser jusqu'au nord de la commune de RIVERIE, notamment sur le lieu-dit Villionnière où ils ont été observés le 1<sup>er</sup> mai 2012, s'attardant longuement au-dessus d'un champ en compagnie d'un de leurs semblables, d'une Buse variable *Buteo buteo* et de trois Milans royaux visiblement attirés par le cadavre d'un animal invisible pour moi. Ce couple semble avoir donné une jeune femelle observée le 29 juillet fréquentant le secteur de nidification localisé au sud-est du village, en bordure du ruisseau Pottensinet en bordure ouest du carré, là où également s'est reproduit le couple de Milans royaux selon mon constat sur le comportement des oiseaux. Le troisième Milan noir observé en compagnie de ces oiseaux appartient également à un couple localisé à l'intérieur du carré et se reproduisant sur le sud du carré et au nord de STE CATHERINE, le mâle ayant été observé paradant et chantant au-dessus d'un bois près des plans d'eau et du ruisseau de Vergnossières tardivement le 15 juillet, tandis que sa partenaire, au plumage sale caractéristique, chassait en compagnie de son juvénile, un mâle de taille inférieure à la moyenne et à la coloration brun-chaud et aux « mains » plus claires que les adultes, sur le plateau herbacé de Montaland en compagnie de Buses et du couple de Milans royaux adultes locaux comme le suggèrent les observations. Pour précision, notons que jusqu'à 12 Milans noirs différents ont été observés dans le ciel simultanément dont ces oiseaux dont les sites de reproduction ont été localisés soit dans le carré pour un couple (au sud) soit en bordure pour deux couples (dont le premier décrit ci-avant au nord et un observé paradant sur la bordure sud-est fréquentant un bois près du ruisseau de Fondagny à SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE et relevé le 1<sup>er</sup> mai). Les autres Milans noirs sont des oiseaux surnuméraires qui, soit ne se reproduisent pas pouvant être des jeunes d'un ou deux ans venant visiter les futurs sites, soit des oiseaux se reproduisant plus à l'extérieur du carré. A la vue des observations de Milans noirs, on peut considérer la reproduction certaine d'au moins 2 couples et d'un probable dans et en limite de ce carré d'étude. Notons qu'en bordure sud du carré, il y aurait 3 couples possibles de cette espèce, mais qui, apparemment, se reproduisent dans le vallon du Bozançon, également fréquenté par un couple de Circaètes Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, mais à environ 2,5 km des limites. Pour l'anecdote, signalons que les Milans noirs ont un périmètre de chasse très étendu. Ainsi, la femelle du couple situé en limite nord-est du carré a été observée en chasse jusqu'aux limites de notre département avec celui de la Loire, sur le plateau de Saint-Apollinaire, à STE-CATHERINE, identifié par le plumage différent

de la femelle du sud du carré, et remontant le soir en direction du nord-est du carré rejoignant visiblement son territoire situé selon moi à 7,5 km de distance.

Ces observations de Milans noirs identifiés individuellement par des détails de plumage permettent en outre d'étayer la thèse de la reproduction bien locale des Milans royaux qu'ils côtoyaient en chasse sur les mêmes secteurs du carré et de la bordure du carré, depuis le printemps jusqu'à début août, date de la mise en rédaction de cet article.

Pour ma part, concernant le Milan royal, ma première observation sur le carré s'est donc réalisée à la date du 1<sup>er</sup> mai 2012, sur le fameux champ de Villionnière, à SAINTE-CATHERINE, comme je l'ai décrit précédemment, mais avec 3 oiseaux dont au moins 2 adultes, le troisième n'ayant pas été détaillé ne faisant « qu'une ronde » au ras du champ avant de disparaître. Puis les suivantes ont eu lieu à SAINTE-CATHERINE et à SAINT-MARTIN-EN-HAUT, mais tardivement pour moi, avec l'observation de juvéniles à la coloration brun-roux au ventre et à la queue, le dessous du corps plus clair. Le premier juvénile a été observé juste après ses parents, dont le mâle avait la caractéristique d'avoir un plumage très usé, en chasse sur la Villardière, en compagnie d'un jeune Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* femelle, d'une jeune Buse et du Milan noir femelle au plumage sale du couple du sud, tous ces oiseaux étant des locaux, à la date du 15 juillet 2012.



Franchement, il s'agissait bien là d'un juvénile venant de sortir fraîchement du nid avec un plumage comme je n'en avais jamais vu, laissant apparaître deux lignes claires formées par les extrémités des grandes et moyennes couvertures sous-alaires. Cet oiseau, de taille inférieure à la moyenne, identique à celle de son père observé peu avant, est un jeune mâle. Les oiseaux fréquentant ce secteur toute la journée et le mâle notamment un bois de Pins sylvestres proche, je pensais, dans un premier temps, qu'il avait pu se reproduire là. Mais, il me fallait combler un vide personnel de données entre mai et juillet. J'ai alors consulté les données de la base de la LPO et celle-ci atteste sans aucun doute de la présence permanente de l'espèce à l'endroit et aux environs jusqu'à ce que je repère le site de reproduction à la date tardive du 29 juillet, mais localisé en fait plus au nord-est, en bordure du carré, à proximité de celui du premier couple localisé de Milans noirs.

Les observations relevées sont celles de Charles FREY, Philippe DESCOLLONGE, Guillaume BROUARD, Patrice FRANCO, Jo VERICEL et Pierrick GIRAUDET. Ces données attestent de l'observation d'au moins jusqu'à quatre individus différents sur le carré et en bordure, notamment dans la commune de LARAJASSE où il se pourrait qu'un deuxième couple se soit reproduit, toutes ces observations étant relatées de mai à juin. Devant la fréquence de ces observations, certains ont attribué un code de nidification possible, à juste titre, en écartant l'hypothèse qu'il pouvait s'agir de migrants attardés.

Pour l'anecdote, signalons que Philippe DESCOLLONGE, Guillaume BROUARD et Patrice FRANCO notent la présence d'un immature de deux ans et donc ne pouvant se reproduire, mais fréquentant assidûment le secteur de SAINTE-CATHERINE jusqu'à CHAUSSAN en bordure est du carré. Il y aurait, selon les données extraites de ces observateurs, au moins trois adultes et cet immature de deuxième année, individu en erratisme à l'instar des jeunes Milans noirs de même âge et qui cherchera probablement à se reproduire dans les années à venir si le destin le lui permet...

Pour ma part, à ma grande surprise, c'est à la date du 29 juillet dernier que j'observe le couple de Milans royaux dont j'avais observé les individus le 15 juillet arriver au-dessus d'un bois en bordure nord-ouest du carré et parader, accompagné de 2 immatures de l'année, brun chaud, s'agissant d'un jeune mâle, probablement le même que précédemment et d'une femelle bien plus grande. Les deux

adultes sont bien ceux que j'ai observés auparavant, sachant que le mâle a un plumage sale et dont la coloration vire au roux jaunâtre très caractéristique. Ces quatre oiseaux, ce couple et ces deux jeunes de première année qui l'accompagnaient sont sans aucun doute des locaux. Le mâle s'est, en effet, mis à chanter longuement de manière caractéristique en décrivant des orbés et suscitant l'excitation de la femelle adulte qui lui a piqué dessus, plus grande en taille que lui.

Ces cris caractéristiques sont des sortes de hennissements émis de manière plus détachée et soutenue que ceux du Milan noir, généralement sur les lieux de reproduction ou aux dortoirs. Pour ma part, je ne les ai observés que sur les sites de reproduction, notamment dans le Massif Central, au-dessus d'un bois de Pins sylvestres, émis par un couple nicheur sur la Planèze de SAINT-FLOUR, et également au-dessus des bois où se reproduit l'espèce en Corse en mai 2012 : deux couples chanteurs au-dessus également d'un bois de Pins sylvestres, essence souvent privilégiée pour la reproduction, en bordure de l'étang de Biguglia dans la commune de LUCCIANA - et également de nombreux chanteurs dans la vallée du Régino en Balagne où se trouvent les meilleures densités de France avec près de 5 couples au km<sup>2</sup> en raison de la présence d'une importante population de Lapins de garenne que j'ai pu constater sur place. Sinon, je les ai entendus en hiver lors du rassemblement au dortoir bien connu du Mas de Chauvet en bordure de la Crau, dans le département des Bouches-du-Rhône, et qui rassemble, au creux de l'hiver, en moyenne 80 oiseaux. Selon moi, durant cet été et s'agissant d'un couple dont les oiseaux étaient présents toute la belle saison, il ne peut s'agir que de manifestations territoriales au-dessus d'un bois situé en bordure du ruisseau Potensinet, affluent de la Coise à 3km environ plus au sud, qui est très probablement le site de nidification. Rappelons que le Milan noir mâle nicheur certain du sud du carré paraissait de la même façon en vrillant au-dessus du bois où il s'est reproduit devant sa partenaire et son jeune, un mâle de l'année à la date du 15 juillet et donc assez tardivement comme ce couple de Milans royaux. Romain RIOLS signale, pour l'Auvergne, les départs des oiseaux non sédentaires, généralement des jeunes de l'année dans le courant d'août. La grande majorité de ces oiseaux hivernerait en Espagne.

A ma connaissance et sauf erreur de ma part, le Milan royal n'a jamais été noté nicheur certain dans le département du Rhône. Sa nidification a été notée comme probable lors de la première enquête "rapaces" 2000-2001, avec l'observation d'un couple sur le carré dit de TARARE qui fréquentait assidûment la commune de MONTROTTIER, et celle d'un couple transportant des matériaux sur le carré dit de VENISSIEUX, plus précisément dans la commune de CHAPONNAY. Cette espèce n'a été ensuite notée que nicheuse possible sur ces mêmes carrés lors des enquêtes suivantes, réalisées en 2010 pour le premier carré d'étude et en 2008 pour le dernier. Enfin, en 2012, elle a également été notée nicheuse possible en Val de Saône sur le carré d'étude dit de BELLEVILLE, en raison de l'observation, par Olivier MONTAVON, d'un oiseau en chasse à la belle saison, se dirigeant vers le sud, mais peut-être issu de la petite population bourguignonne nidifiant plus au nord et au plus près de nous en Saône-et-Loire. Sinon, à la fin des années 1990, l'espèce était signalée de manière régulière sur les secteurs de CHESSY-LES-MINES dans les Monts du Lyonnais, en bordure de notre département et de la Loire, aux alentours de CHAZELLES-SUR-LYON (Jean-Michel BELIARD, *comm. pers.*). A cette époque, un individu adulte fréquentait également le secteur de RILLIEUX-LA-PAPE, depuis le village de Vancia et jusqu'aux environs de la Feyssine à VILLEURBANNE, selon mes observations et celles des observateurs locaux (Jean-Michel BELIARD, Elyane BOISSIERE, *comm. pers.*).

Toutes ces observations n'ont donné au Milan royal que le statut de nicheur probable tout au plus jusqu'à présent dans le Rhône. Mais celles réalisées dans le carré d'enquête "rapaces" de 2012 l'ont élevé au rang de **nicheur certain** sachant qu'un couple d'oiseaux (et peut-être même un deuxième à l'ouest, hors carré) était présent du printemps à l'été, en chasse souvent avec les Milans noirs locaux, puis observé en compagnie de jeunes fraîchement envolés (un mâle et une femelle) dans le courant du mois de juillet, toujours en compagnie des mêmes Milans noirs locaux avec leur progéniture et d'autres rapaces tous connus comme locaux et bien identifiés.

Ces Milans royaux semblent avoir les mêmes traits biologiques et comportementaux que ceux de la population du Massif Central et probablement que ceux du département de la Loire, la population L'EFFRAIE n°33 LPO Rhône

nicheuse connue la plus proche et bien suivie depuis les Monts du Forez et jusqu'au Gorges de la Loire. Les habitats sont les mêmes au sein du carré : « milieux de moyenne montagne (moyenne d'altitude estimée au sein du carré à environ 800m) avec des boisements sur des vallons encaissés et de vastes plateaux assez ouverts ou faiblement bocagers dédiés plus spécialement à l'élevage plutôt de bovins (pour la production de lait) et aux prairies de fauches avec un habitat rural traditionnel ». Le Milan royal « semble particulièrement apprécier les zones relativement intensifiées où la pratique de l'ensilage lui offre des surfaces d'herbe rase dès la période de naissance des jeunes ; ses proies sont alors plus facilement accessibles » (Romain RIOLS 2010, pour l'Auvergne). Quelques zones de landes sèches et de parcours à moutons subsistent également là présentant un attrait. On note également une association avec son espèce cousine, le Milan noir, qui lui est franchement plus piscivore et s'installe en bordure de milieux aquatiques : ici, ruisseaux, rivières et étangs au sein du carré.

Les deux espèces doivent être présentes pour les mêmes raisons dans cet habitat : le type de proie et leur disponibilité. J'ai pu noter la présence de lagomorphes au sein du carré, notamment du Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* assez répandu, du Lièvre brun *Lepus europaeus* plus rare et une proie très occasionnelle lorsqu'il est jeune ou blessé, mais surtout la présence du Campagnol terrestre *Arvicola terrestris* révélée par la présence des galeries et cheminées dans les prairies et les champs. Notons la présence d'autres campagnols, notamment plus probablement de celui des champs *Microtus arvalis*, au pelage brun-grisâtre, observé dans le bec de Faucons crécerelles locaux (sinon il s'agissait peut-être du Campagnol agreste *Microtus agrestis*, mais à vrai dire, je ne connais pas le statut local de ces deux dernières espèces de campagnols...). Des indices de présence de Taupe *Talpa europaea* ont également été relevés en lisière de forêt, les cheminées étant généralement plus grandes, les rejets de terre comme tamisée, alignés de manière assez horizontale au contraire de celles du Campagnol terrestre et avec les sorties généralement non visibles dissimulées sous les déblais tandis que celles du Campagnol peuvent déboucher en dehors des monticules qui sont d'ailleurs souvent de dimension irrégulière. La présence de ces petits mammifères semble indispensable pour l'élevage des jeunes dont le régime est agrémenté également de reptiles, de batraciens, d'oiseaux et de poissons (toujours selon Romain RIOLS qui a analysé plus de 3300 pelotes de réjection et déterminé plus de 20000 proies du Milan royal). Ces petits mammifères ont dû être particulièrement abondants cette année 2012, car au sein du carré, j'ai noté un nombre de jeunes rapaces à l'envol bien supérieur à la moyenne pour les espèces communes. Les nichées de deux jeunes à l'envol pour la Buse variable et de trois pour le Faucon crécerelle ont été observées couramment, tandis que, pour la plupart du temps, elles ne dépassent pas respectivement un et deux jeunes lors des suivis dans les autres carrés d'études des années précédentes. Un couple de Buses a même été observé en compagnie de trois jeunes à peine volants et repérés par leurs cris, le 29 juillet, non loin du secteur de reproduction des couples de Milans royaux et noirs !...).

Le couple de Milans royaux locaux a également été observé avec deux jeunes. Il s'agit peut-être d'une année exceptionnelle au sein du carré bien qu'on dise que, lorsque le printemps est pluvieux, il n'est pas favorable à la reproduction des rapaces, ce qui fut pourtant le cas en 2012, du moins à partir d'avril, car mars a été sec. En revanche, pour les deux espèces de busards gris, le Saint-Martin *Circus cyaneus*, dont un couple s'est reproduit au centre du carré de manière certaine et un probable en bordure sud (avec un mâle en plumage immature, ce qui est fréquemment relevé sur ce carré dont 3 cas depuis 2001), et le Busard cendré *Circus pygargus*, présent également à l'est et au sud, mais en dehors des limites du carré, (avec une estimation de trois à quatre couples dont un avec un mâle mélanique), aucun jeune n'a pu être observé par moi-même dans le cadre de l'enquête. A défaut d'information de Patrice FRANCO ou Philippe DESCOLLONGE, à l'heure actuelle, je ne suis pas en mesure de tirer une quelconque conclusion sur la réussite de la nidification locale de ces deux espèces pour cette enquête. L'avenir et les résultats de leur travail de suivi sur ces espèces permettront d'en savoir plus, notamment sur cette éventuelle hypothèse d'abondance de micromammifères.

Quant aux invertébrés, lombrics et insectes, notamment forficules, hannetons, éphémères et fourmis, représentent une manne non négligeable, surtout pour les adultes, y compris en hiver, en terme de biomasse. Les cadavres d'animaux sauvages et domestiques doivent représenter également un apport non négligeable dans le régime alimentaire. Les deux espèces de milans doivent pouvoir trouver ce régime localement et récupérer des restes de proies laissés par la technique de l'ensilage bien répandue dans le secteur, en suivant les engins agricoles.

L'agriculture intensive moderne semble alors les favoriser, mais il faut préciser que les terrains de chasse doivent être exploités pour avoir une vocation herbagère, les surfaces cultivées en maïs ne devant pas être excessives par ailleurs car ne les favorisant pas autrement. On sait que la régression du Milan royal est liée, en dehors de l'empoisonnement volontaire ou involontaire de ses proies, auquel il est très sensible, et du braconnage par le tir constaté notamment sur ses sites d'hivernage en Espagne où ces problèmes deviennent malheureusement récurrents, également à la disparition des prairies. Ainsi les surfaces en herbe auraient diminué de 14,6% principalement au profit de la maïsiculture favorisée par le subventionnement européen.

Le secteur de reproduction ayant été localisé avec suffisamment de précision, il faudrait le suivre à nouveau au printemps 2013, dans le courant de mars et avril, afin de situer précisément le nid qui doit se trouver dans un arbre mature au sein du bois à dominante d'arbres feuillus, près d'un ruisseau à l'extérieur de la bordure occidentale du carré. Ainsi, il faudrait pouvoir confirmer la présence d'un nid dans le bois au-dessus duquel ont lieu les parades en observant les mouvements des adultes (va-et-vient) avant l'envol des jeunes... Il est tout à fait possible de le faire en se postant à l'extérieur sans déranger les oiseaux, le milieu étant suffisamment vallonné d'ailleurs comme semble bien souvent l'apprécier l'espèce.

Cette espèce, actuellement en déclin en France depuis les années 90, pour des raisons déjà évoquées précédemment, semble avoir regagné du terrain dans le département voisin de la Loire après la chute des effectifs, notamment de la population des Gorges de la Loire représentant un noyau essentiel de notre région, passant de 10 couples en 1994 à 3 couples en 2002, puis remontant à 14 couples reproducteurs en 2010. L'espèce serait ainsi en expansion dans l'est de ce département, au niveau des Monts du Forez (selon Sébastien TEYSSIER, Emmanuel VERICEL et Nicolas LORENZINI). Il est possible que le Rhône puisse bénéficier de cette réapparition, au moins en limite avec ce département, sachant qu'il se situe sur la ligne migratoire des oiseaux plus nordiques, notamment allemands et suisses. La population suisse, d'ailleurs, présente aussi une belle dynamique connaissant une tendance contraire à celle de la moyenne européenne actuelle, en raison de la protection dont elle jouit et de l'usage plus raisonné des produits rotendicides (contre la pullulation des rats des champs en agriculture) conformément à la réglementation du pays qui en restreint l'utilisation dans des conditions particulières (alors qu'en France, au contraire, malheureusement, leur usage sans restriction en agriculture, même sous le couvert d'autorisations préfectorales, a provoqué de sérieuses hécatombes, notamment sur certaines populations du Massif Central et de la Franche-Comté). La population suisse mieux protégée serait passée de 90 couples estimés en 1969 à environ 1000 couples en 1996, semblant se stabiliser désormais. D'autres populations, comme celles du Pays de Galles et de Suède, la première réintroduite et sédentaire, la deuxième sédentarisée artificiellement à l'aide de charniers afin de lui éviter les risques de la migration et de l'hivernage dans les pays du sud (empoisonnement et braconnage), ont fortement augmenté et, par exemple, décuplé pour la première : cette évolution est due à la forte baisse de mortalité, l'espèce pouvant être longévive en l'absence de ces risques. Notre département étant à la croisée des populations du Massif Central et suisse, traversé en outre par de nombreux migrateurs notamment de jeunes en recherche de territoire, si cette dynamique s'affirmait dans le futur, on aurait peut-être la joie de réaliser plus couramment chez nous ce genre d'observations.

Une note d'optimisme : un immature a été observé également s'attardant en chasse sur le secteur de SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET, le 30 avril 2012, au-dessus de la vallée de la Brévenne, dans un

habitat similaire à celui décrit précédemment : zone d'agriculture intensive herbagère à vocation d'ensilage pour l'élevage bovin laitier. Quel bonheur d'avoir observé cette espèce sur les Monts du Lyonnais de manière courante lors de ce suivi 2012, ce qui m'a valu de rêver et de croire que j'étais dans la région des volcans d'Auvergne, région à forte densité et où j'ai l'habitude de réaliser ce type d'observation avec la même fréquence...

**Bertrand DI NATALE**

### **Bibliographie**

---

- **BANG P. & DAHLSTRÖM P. (2004).** *Guide des traces d'animaux. Les indices de présence de la faune sauvage.* Delachaux & Niestlé, Paris : 264 p.
- **DI NATALE B. (2001).** *Enquête nationale 2000-2001 : estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* CORA-Rhône, Lyon.
- **DI NATALE B. (2009).** Enquête rapaces 2008 - Département du Rhône. CORA-Rhône, *L'Effraie n°26* : pp 23-29.
- **DI NATALE B. (2012).** Enquête rapaces 2010 - Département du Rhône. LPO Rhône, *L'Effraie n°32* : pp 38-43.
- **GENSBOL B. (2005).** *Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient.* Delachaux & Niestlé, Paris : 403 p.
- **LPO (2003).** *Rapaces de France - L'OISEAU magazine - supplément n°5 : les cahiers de la surveillance 2002* : p III.
- **LPO (2011).** *L'OISEAU mag - hors-série 2011 : les cahiers de la surveillance bilan 2010 : supplément à RAPACES de France n°13* : p 7.
- **RIOLS R. (2010) :** Milan royal *Milvus milvus*, in LPO Auvergne. *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.* LPO Auvergne, Delachaux & Niestlé, Paris : pp 110-115.

## **La nidification de la Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* dans le département du Rhône**

**Bertrand DI NATALE**

### **Introduction**

La Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* est un passereau appartenant à la famille des laniidés ou pies-grièches comprenant neuf espèces dans le Paléarctique occidental dont cinq en France. Cette famille est la seule, parmi les passereaux, à évoquer les rapaces, avec un petit bec crochu, et à en avoir, en quelque sorte, les mœurs, en s'attaquant parfois à des proies plutôt grosses pour leur taille, généralement de gros insectes (sauterelles, criquets, coléoptères, hyménoptères et autres), mais aussi à de petits rongeurs et, plus occasionnellement, à de petits oiseaux. Les pies-grièches pratiquent la technique de l'affût, postées bien en vue sur un perchoir et plongeant sur leur proie en les surprenant. Certaines de ces espèces, notamment la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* et la Pie-grièche grise *Lanius excubitor*, peuvent constituer des garde-manger en emplantant leurs proies sur des arbustes ou des fils de fer barbelés en attendant les périodes de disette liées à d'éventuels mauvais épisodes climatiques. Il semblerait que ce comportement soit en partie inné, mais demande toutefois un apprentissage aux jeunes oiseaux pour définir les meilleurs supports aptes à recevoir leurs proies.

Toutes ces espèces revêtent, pour l'ornithologue qui y prête attention, un très bel habit, avec la particularité commune de porter un masque au niveau de l'œil remontant plus ou moins sur le front selon les espèces.

La plupart des espèces européennes et françaises de pies-grièches sont migratrices : l'écorcheur, la Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* et celle à tête-rousse sont des transsahariennes passant l'hiver en Afrique et rejoignant le continent européen (généralement) à partir de la fin du mois d'avril, mais, pour beaucoup, dans le courant du mois de mai, puis repartant en août ou septembre après la reproduction. Les « grises », les Pies-grièches grises continentales et les Pies-grièches méridionales *Lanius meridionalis* sont des migratrices partielles, certaines étant plus ou moins sédentaires et effectuant une migration altitudinale ou latitudinale. Ainsi, les populations d'oiseaux d'Europe nordique viennent renforcer les effectifs des populations d'Europe moyenne et on constate également des déplacements de Pies-grièches méridionales dans le sud de l'Europe, certains individus apparaissant dans les endroits où l'espèce ne nidifie pas à la belle saison. Certains hivers, on assiste à des invasions liées très probablement à une meilleure reproduction en fonction des fluctuations de Campagnols terrestres *Arvicola terrestris* et agrestes *Microtus agrestis*, en particulier, et aussi des rigueurs des hivers nordiques qui provoquent des disettes insurmontables sur place. Il semble que, dans notre région, sauf erreur de ma part, ce dernier hiver 2011-2012 a été assez riche en observations dans le département de l'Ain, notamment en Dombes, et dans celui de la Loire, en plaine du Forez, selon mes impressions à la consultation des bases de données ornithologiques de courant décembre-janvier, probablement pour les raisons évoquées précédemment.

## Description

Le plumage de la Pie-grièche à tête rousse est d'un très bel effet et il est difficile, même pour un observateur débutant, de la confondre. D'une taille à peine supérieure à sa cousine l'écorcheur et de silhouette identique, son plumage est de couleur pie. Le dos, les ailes et la queue sont noirs avec des épaulettes blanches constituées par une bande assez large. Les rémiges sombres comportent, en leur centre, une tache alaire blanche. Le croupion est blanc grisâtre et les rectrices externes sont blanches. Elle a la tête revêtue d'une calotte rouge rouille descendant jusqu'à la nuque. Elle porte un masque sombre naissant à l'arrière de la joue et remontant sur le front traversant l'œil. Une tache claire se trouvant à la base du bec et de couleur blanc cassé est également visible. Malgré ses très belles couleurs assez inhabituelles chez les oiseaux de nos régions, cet oiseau peut s'avérer très discret et c'est d'abord souvent à l'oreille qu'on le détecte.

## Répartition en France

La Pie-grièche à tête rousse, qui nous apparaît au printemps, est une espèce polytypique qui recherche avant tout les milieux chauds et plutôt secs, également les vergers et les prairies bocagères rases, pâturées par le bétail, et souvent, notamment dans le sud, les espaces dévastés par les incendies qui peuvent la favoriser en ré-ouvrant les habitats recouverts par la garrigue (à faible échelle, il faut le préciser...). C'est une espèce d'origine méditerranéenne dont la distribution se limite quasiment exclusivement au Paléarctique et au sud de l'isotherme de 18°C de juillet (CRAMP & PERRINS 1993).

En France, elle est présente dans la majorité des départements, sauf au nord-ouest, mais les plus fortes populations se trouvent principalement sur le pourtour méditerranéen, plus spécialement dans le Languedoc-Roussillon, en région PACA, dans le Var, et en Corse. Les populations de cette espèce subissent néanmoins un très fort déclin depuis les années 70, accentué particulièrement au cours des années 90, dans toute l'Europe occidentale, hormis dans ses bastions du sud-est du Paléarctique (Balkans et Turquie) où les effectifs semblent rester stables. Dans ce contexte de régression globale, on estime la population européenne inférieure à 1 million de couples et la fourchette de la population française comprise entre 6 900 et 12 700 couples selon Norbert LEFRANC (1999). Elle a donc été classée parmi la catégorie des oiseaux en déclin dite SPEC 2 ; cela signifie que son statut européen est



défavorable pour une espèce dont la répartition mondiale est essentiellement européenne (ROCAMORA, YEATMAN-BERTHELOT 1999), l'érosion des effectifs étant supérieure à 10%.

Notons, à titre d'exemple, sa quasi disparition, de manière très alarmante, dans le département du Vaucluse, ainsi qu'une très forte érosion dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes maritimes où, au XIX<sup>e</sup>, l'espèce était abondante (JAUBERT 1853). SALVAN estimait la population du Vaucluse à environ 800 couples dans les années 1960, tandis qu'aujourd'hui il en subsisterait moins de 10 !

## Présence en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, la Pie-grièche à tête rousse fait partie des espèces, avec la Pie-grièche grise, qui ont le plus régressé depuis trente ans ; un triste privilège appartenant à la famille. Elle a ainsi disparu de tous les départements alpins depuis le milieu des années 1990.

Les causes de régression sont la disparition de l'habitat liée à l'abandon du pastoralisme, la modification des pratiques agricoles avec un usage intensif des pesticides faisant disparaître les gros insectes et l'urbanisation grandissante morcelant les milieux naturels en « peau de chagrin ». D'autres causes peuvent être invoquées pour la Pie-grièche à tête rousse, comme pour les autres migrateurs transsahariens : l'accentuation de la désertification liée aux sécheresses accentuées par les dérèglements climatiques, la détérioration des habitats d'hivernage et l'usage de produits agricoles toxiques dont souvent l'utilisation est interdite en Europe pour des raisons de santé et que l'on a revendus, sans scrupule, aux africains afin de ne pas subir de pertes économiques !...

Ses bastions régionaux actuels sont situés dans le Vivarais et sur les plateaux du sud de l'Ardèche. La population rhône-alpine serait comprise globalement entre 70 et 200 couples selon une estimation prudente pour l'ensemble. L'altitude moyenne de nidification certaine de l'espèce a été évaluée à 370 mètres d'altitude pour 18 cas relevés. L'espèce peut donc être considérée plutôt comme une espèce de plaine, tout au plus comme inféodée à l'habitat collinéen, même si sa nidification en Savoie fut relevée à 1400 mètres d'altitude avant qu'elle ne disparaisse de ce département.

## Répartition dans le Rhône

Dans le département du Rhône, où l'espèce se reproduit encore, avec certainement moins de 25 couples, et probablement plutôt moins de 10 couples, on peut la considérer comme en danger critique d'extinction. Là, il nous semble exister localement des micro-populations sur certains secteurs, selon les données que nous possédons, probablement des familles qui perpétuent la tradition de nidifier toujours sur les mêmes habitats favorables.

Les données recueillies permettent de la localiser dans le secteur du Val de Saône, autour de la commune de Saint-Georges-de-Reneins (Jean-Michel BELIARD, Thierry BESANCON, Serge BERJOT, Pascal et Lydie DUBOIS et Frédéric DOMENJOUR, *comm. pers.*), également dans le sud du Beaujolais, entre Saint-Vérand et Saint-Romain-de-Popey (Myriam PONCET et Bernard BARC, Edouard RIBATTO, Hubert POTTIAU, Guillaume BROUARD, Sorlin CHANEL, *comm. pers. et observations personnelles*), dans le Pilat rhodanien, autour de Tupin-et-Semons (Edouard RIBATTO et Paul ADLAM, *comm. pers.*). D'autres observations ont été notées dans l'est lyonnais, entre Pusignan et Genas (Philippe PADES, *comm. pers.*) et quelques secteurs des Monts du Lyonnais, vers Haute-Rivoire (Pascal ROCHAS, *comm. pers.*).

*A priori*, toutes les places relevées présentent le même habitat : de vastes pâtures en milieu bocager, dans des endroits ensoleillés, pas forcément éloignés des points d'eau, et souvent sur des prairies non drainées, peut-être plus riches en insectes, notamment acridiens (selon mes observations personnelles), mais toujours avec la présence de grands et vieux arbres en isolats, souvent des Peupliers d'Italie *Populus italica* servant de perchoirs, mais surtout des Chênes rouvres *Quercus petraea*, seule essence où la nidification a été systématiquement notée dans notre département ; et, pour ma part,

systématiquement en bordure de petites routes campagnardes au-dessus desquelles se trouvent les fils de télécommunication que les oiseaux apprécient pour se percher, soutenus par les poteaux non moins recherchés de France Telecom obturés ou non, ce qui m'a valu de belles frayeurs d'ailleurs, comme je l'expliquerai ci-après !...

Il est important de signaler que la Pie-grièche à tête rousse recherche uniquement la strate arborée pour y cacher son nid (à l'instar des Pies-grièches grises ou à poitrine rose qui nidifient toutes deux dans les arbres) alors que l'écorcheur, qui peut d'ailleurs la côtoyer sans trop de problème dans le même habitat, ne se cantonnera qu'à la strate buissonnante et/ou arbustive tout au plus. Elle apprécie, en particulier, la cime élevée de ces arbres et un observateur averti prendra l'habitude de la rechercher plutôt en hauteur, souvent à plus de 15 mètres...

## Reproduction dans le Rhône

L'espèce nous arrive plutôt tardivement à la date moyenne du 14 mai (n=60), et généralement par couples qui se sont formés durant la migration selon ULRICH (1971), mais pas systématiquement selon moi. En effet, des migrateurs isolés sont notés le 1<sup>er</sup> mai 1996 à Sainte-Consoce (Dominique TISSIER) et le 1<sup>er</sup> mai 2003 à Brussieu (*obs. pers.*) et un autre est noté en escale à Savigny au printemps, à la fin des années 2000 (Rémi RUFER). Pour d'autres observateurs comme Philippe PADES, certains oiseaux, probablement mâles, semblent isolés, attendant *a priori* le passage d'une partenaire qui risque de se faire longuement attendre vu le statut local de l'espèce...

Juin est la période de pleine nidification dans notre département et, si l'on trouve un mâle isolé, il faut parfois un peu de patience pour détecter la femelle qui se fait plus discrète. Car, en effet, malgré les couleurs vives de leur habit et l'habitude des oiseaux de se percher en hauteur pour guetter leur proie, ces oiseaux peuvent être étonnamment discrets, d'autant plus qu'ils ne sont pas farouches et ne s'envolent pas quand l'observateur passe à quelques mètres.

Le tout premier cas de nidification certaine dans l'histoire ornithologique du Rhône, relevée au sein des bases de données, le fut par Pascal et Lydie DUBOIS à Saint-Georges-de-Reneins le 10 août 1991, avec l'observation d'un couple en compagnie d'au moins deux jeunes, peut-être trois (*comm. pers.*).

Enfin, c'est dans un Chêne rouvre de Saint-Vérand que Bernard BARC et Myriam PONCET découvrent le premier nid, en juin 1996 (*comm. pers.*).

Ma première observation visuelle d'un oiseau nicheur dans le département du Rhône fut précédée d'abord par le cri d'alarme rauque et typique d'une pie-grièche. Sans remarquer, de prime abord, que celui-ci était différent du cri de l'écorcheur, car plus traînant, je fus stupéfait d'observer l'oiseau posé sur un piquet à une soixantaine de mètres de moi, tandis que j'effectuais mon deuxième passage dans le cadre du STOC EPS, au point n°6 du carré dit de « BIBOST », situé plus exactement à Saint-Romain-de-Popey, le 20 mai 2004, dans la fameuse plaine de la Varenne.

C'est, selon moi, un lieu que l'on peut désormais qualifier de « haut-lieu ornithologique » en raison de mon observation exactement au même endroit d'un Vautour fauve *Gyps fulvus* et d'un Vautour moine *Aegypius monachus*, quelques années après, le 17 mai 2009 (DI NATALE 2009)...

Le milieu est constitué de prairies avec quelques haies peu nombreuses d'arbustes et d'arbres sur lesquelles l'espèce recherche les insectes. Ces prairies sont dénudées sur certaines parties, en raison du surpâturage par des chevaux de loisirs appartenant au haras local, et surtout du fait que les chevaux se roulent dans la poussière afin d'éliminer leurs parasites, ce qui n'est pas pour déplaire à cet oiseau que je ne trouve que sur les prairies rases à la condition que s'y trouvent des Chênes rouvres servant de perchoir et de support de nid comme je l'ai évoqué précédemment. Sur l'ensemble des sites locaux où j'ai observé les oiseaux, j'ai noté cette constante, mais également toujours la présence d'un champ de maïs, à proximité, qui ne semble pas gêner les oiseaux. Et même au contraire, les oiseaux ont

été vus se posant en bordure de ces champs, comme s'ils constituaient peut-être une barrière contre le vent, et chassant les insectes à moins d'un mètre des parcelles cultivées.

Toutefois, c'est la prairie ouverte qui semble le biotope préféré de l'espèce, comme celle de Saint-Romain-de-Popey, mésophile et parfois même légèrement inondée, avec quelques petites mares servant d'abreuvoir aux chevaux.

Ce premier jour de contact donc, du 20 mai 2004, tandis que j'observe ce premier individu posé sur un piquet, j'ai la surprise d'en voir un autre, plus proche de moi, à une trentaine de mètres, et qui ne cesse de passer entre la clôture et le sol de la prairie, ramassant des herbes et des matériaux pour les conduire jusqu'à l'un des grands chênes situés en bordure de la petite route campagnarde, depuis laquelle j'observe, afin d'y construire son nid. J'ai donc affaire à un couple. Ce second oiseau porte un bandeau plus clair et moins marqué, plus grisâtre, mais uniquement en comparaison avec le premier qui l'a noir. Sa calotte rouge est également plus claire : j'en conclus qu'il s'agit de la femelle.

Quand les oiseaux sont vus seuls, en revanche, il faut préciser qu'il n'est pas toujours évident de leur attribuer un sexe. Toutefois, si l'oiseau chante, on peut être certain qu'il s'agit d'un mâle, car, chez les pies-grièches, le chant est leur apanage, plus fréquemment lorsque les oiseaux sont célibataires. Malgré tout, chez tous les couples suivis, j'ai souvent observé et pris plaisir à entendre ces mâles chanter. Ce chant est remarquable, consistant en une espèce de gazouillis soutenu avec de très bonnes imitations. D'ailleurs, dans un des fameux enregistrements de Jean-Claude ROCHE, on entend de très belles imitations surprenantes du Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, de l'Engoulevent à collier roux *Caprimulgus ruficollis*, de la Perdrix gabra *Alectoris barbara* rencontrée en migration en Afrique du Nord, du Merle noir *Turdus merula* et du Choucas des tours *Corvus monedula*...

Alors que la femelle construit son nid à un emplacement qui, selon la littérature, est choisi par le mâle, je cherche celui-ci et quelle n'est pas ma surprise de l'entendre quelques mètres au-dessus de ma tête, imitant, en plus du Merle noir et du Choucas des tours, le chant du Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*. Les oiseaux ne sont, visiblement, plus inquiets de ma présence tant que je reste totalement immobile.

Le 13 juin 2004, revenant avec un groupe d'observateurs du CORA Rhône de l'époque, nous remarquons le mâle posé sur un piquet. Il capture des insectes au sol, essentiellement de grosses chenilles noires (larves de papillon, sinon de coléoptère), puis décolle, avec la nourriture dans le bec, jusqu'à un grand Chêne rouvre qui n'est pas celui où j'ai vu les oiseaux construire un nid ; il effectue sans arrêt des allers et retours après chaque prise. J'en conclus qu'en raison de la précocité de la première construction, les oiseaux ont choisi un autre emplacement pour une raison que je ne connais pas. Il ravitaille très probablement la femelle couvant au nid, comme il est dit dans la littérature, et que nous ne verrons pas ce jour-là...

Le 10 juillet 2004, après m'être absenté pour vacances, je décide de retourner sur le site, en compagnie de Sorlin CHANEL, et nous observons le mâle posé sur un fil au-dessus de la prairie, à l'opposé de la route. L'oiseau plonge ensuite dans l'herbe sur une proie identifiée comme un Conocéphale gracieux *Ruspolia nitidula*, sorte de sauterelle verte assez répandue dans les milieux rudéraux, qu'il rapporte sur son perchoir et qu'il dévore. L'oiseau est seul et aucun autre individu n'est visible. Enfin, quand un groupe de trois Grives draines *Turdus viscivorus* se posent sur le même fil, l'oiseau part à leur rencontre et en attaque une, à notre grande surprise, la grive dépassant au moins deux fois la taille de notre pie-grièche. L'oiseau semble donc défendre son territoire. Puis, l'oiseau ne bougeant plus, nous décidons de passer à d'autres observations, cherchant en vain une Chevêche d'Athéna *Athene noctua* sur le toit d'une remise agricole.

Mais, tandis que nous apercevons un Lièvre brun *Lepus europaeus* se faufiler dans les hautes herbes en bordure de prairie, nous remarquons deux oiseaux à la silhouette de pie-grièche, mais gris, avec du

sombre nettement marqué aux ailes, sur les rémiges, ainsi que des épaulettes constituées par une bande chamarrée plus claire et visible. La tête est grise, un peu plus foncée sur le dessus, avec un léger masque sur l'arrière de l'œil. La queue est sombre. Le bec étant celui d'une pie-grièche, épais et crochu sur le bout : ce sont les deux juvéniles de notre couple de Pies-grièches à tête rousse !

Je les ai trouvés moins bruns que ceux représentés sur le *Guide ornitho* et tendant plus au gris bleuâtre. Leur plumage est écaillé sur le ventre au niveau des flancs et de la poitrine, mais pas autant qu'une femelle ou un juvénile de Pie-grièche écorcheur qui, en outre, ont la couleur du dos brun fauve. Après cette belle observation, nous repartons heureux !...

Le lendemain, 11 juillet 2004, je décide de revenir avec Sorlin CHANEL ainsi que deux jeunes ornithologues débutants et passionnés (Amélie GOUX et Antoine BOISSET) espérant leur faire réaliser la « coche ». Et là, l'observation est meilleure que la veille : le couple, cette fois, est observé dans la prairie où se sont réalisées les deux premières observations. Les oiseaux capturent des insectes au sol, depuis les piquets de clôture, sur un endroit où pâturent trois chevaux, et les transportent dans le Chêne où se trouvait le nid. Nous pensons que les adultes nourrissent les jeunes de la veille revenus là. Mais, à notre grande surprise, nous trouvons les jeunes non loin d'un autre couple de Pies-grièches chassant sur le fond de la prairie : l'une d'elles chasse depuis un rouleau de foin et l'autre depuis les branches dénudées et basses d'un peuplier. Avec le soleil et la chaleur de ce jour, elles semblent plus actives et mobiles que la veille. Ces deux observations simultanées nous amènent à conclure que le couple d'adultes semble avoir entamé une deuxième nidification : ce qui, d'après Norbert LEFRANC (1999), dans la littérature, semble rare surtout sous notre latitude.

Et pourtant cette deuxième nidification sera confirmée lors de notre passage suivant le 24 juillet : ainsi, ce jour-là, notre couple se trouve posé sur une clôture en bordure de la prairie, à l'endroit où je l'ai observé la première fois, et en compagnie de deux juvéniles plus jeunes que ceux observés précédemment, puisque frétilant des ailes afin de réclamer la becquée et non autonomes : c'est le mâle qui semble le plus actif pour ravitailler les juvéniles en insectes. Puis les oisillons sont dérangés par le passage d'une famille de Huppées fasciées *Upupa epops*. L'une d'elles se pose sur un piquet à proximité immédiate (moins de 20cm) d'un des jeunes qui semble légèrement inquiet, mais ne prend pas la fuite : quel tableau ! Là, les jeunes semblent avoir le plumage de ceux illustrés dans les guides et n'apparaissent pas aussi grisâtres d'aspect que ceux de la première couvée. Peut-être, est-ce parce qu'ils revêtent le plumage frais de la sortie du nid.

Nous avons noté : la tête avec un semblant de calotte, les flancs et la poitrine écaillés de gris. L'arrière de l'œil est légèrement plus sombre et le bec, de même forme que celui des adultes, est néanmoins de couleur grise. Le dos tend au brun grisâtre écaillé, plus clair que celui d'un juvénile de Pie-grièche écorcheur, avec des épaulettes nettement plus claires. Les rémiges primaires sont plus sombres avec une petite tache claire au niveau du coude. Mais les grandes couvertures alaires et les rémiges secondaires et surtout tertiaires sont d'un brun-roux éclatant, ainsi que les rectrices externes. En revanche, le croupion est grisâtre avec les bords légèrement bruns. L'un des deux juvéniles, posé sur la clôture, a réalisé, un instant, la toilette de son plumage et j'ai pu observer les sous-alaires : les couvertures étaient gris écaillé, mais le dessous des rémiges m'a étonné par sa blancheur.

Peu farouches, les oiseaux ne se sont pas éloignés quand nous nous sommes approchés : ils ont seulement alarmé de deux cris rêches et brefs. Ils se sont simplement envolés sur le grand Chêne rouvre immédiatement au-dessus d'eux. Les Huppées, quant à elles, s'étaient légèrement éloignées un peu plus tôt. Mais, elles ne semblaient pas, non plus, trop inquiètes de notre présence !

Nous sommes partis à l'issue de quarante-cinq minutes d'observation, laissant ce petit monde à ses occupations. Ravis, étions-nous ! Ce couple a donc eu deux couvées de deux jeunes cette année-là : les premiers étant à peine émancipés tandis que les adultes nourrissaient au nid, le jour du 11 juillet, selon mes conclusions.

Le 31 juillet suivant, j'ai donné rendez-vous à Pierre-Yves JUILLET afin qu'il puisse faire la coche de l'oiseau. Nous nous sommes rendus sur le site en compagnie de Sorlin CHANEL, sans trop y croire, car nous pensions que les oiseaux, avec les jeunes désormais sortis du nid, seraient en erratisme, peut-être à quelques kilomètres du site, avant de partir en migration définitivement. Nous faisons erreur : les oiseaux étaient encore là : le mâle chantait à tue-tête sur un arbre, imitant toutes sortes de passereaux (dont le Moineau domestique *Passer domesticus*, le Bruant proyer *Emberiza calandra*, le Merle noir) juste au-dessus de notre tête dans l'un des gros Chênes rouvres du bord de la route.

Puis, deux juvéniles ont plongé depuis le même arbre, à quelques mètres de nous, afin de capturer des insectes dans la prairie où les oiseaux avaient l'habitude de chasser. Ceux-ci ne se sont pas éloignés : ils n'étaient pas farouches, mais prudents : les juvéniles se posaient ainsi parfois sur la clôture ou le fil téléphonique proche.

Quant à la femelle, celle-ci était visible à 200 mètres de la route, posée à la cime de grands peupliers, tandis que le mâle chantait en compagnie des juvéniles. Elle s'élançait à la poursuite de quelques insectes en vol, puis se reposait sur son perchoir. Elle y est restée tout le temps de notre présence. Nous sommes ensuite repartis. Ce fut, pour ma part, ma dernière observation de l'année, car je n'ai pas eu l'occasion de revenir sur le site ensuite.

En 2005, j'ai pu observer, de nouveau, au même endroit, le 29 mai, d'abord un mâle chanteur qui semblait différent de celui de l'année précédente, car bien plus farouche. Puis, le 25 juin suivant, en compagnie de Clément HUYN et de Laurence FAURE, nous avons pu observer un couple, mais très farouche, qui a disparu à notre arrivée... Il semble que les oiseaux ne nourrissaient pas ; il est probable qu'ils étaient plutôt en période de couvaison en raison de leur grande discrétion du moment, donc plus tardivement qu'en 2004.

Le dimanche 3 juillet 2005, je décidais de revenir à l'endroit en compagnie de Gérard FRIGAUX, autre ornithologue, qui désirait depuis longtemps réaliser sa coche départementale. Il ne fut pas déçu, même si nous avons dû attendre un quart d'heure avant de contacter au moins l'un des oiseaux. Notre attente ne fut pas particulièrement douloureuse, avec la présence d'un jeune Pic vert *Picus viridis* mâle, d'un Pic épeichette *Dendrocopos minor* dans les arbres, d'une Perdrix rouge *Alectoris rufa* et de deux Lièvres bruns dans les champs alentour, ainsi que de quatre Faucons crécerelles *Falco tinnunculus*. Nous avons été même très agréablement récompensés par la présence d'un Courlis cendré *Numenius arquata* chanteur dans le secteur, le premier que j'ai relevé là pendant mes quatre années de prospections. Puis, le mâle de Pie-grièche à tête rousse fut aperçu alors qu'il était posé à la cime de l'un des Chênes rouvres sous lequel nous étions en train d'attendre. L'individu est resté en poste, à la cime de l'arbre, guettant ses proies qu'il capturait, parfois décollant à faible distance à l'instar d'un gobemouche, et souvent dans les branches proches.

Contrairement à l'année précédente, je n'ai pas eu le temps de faire un suivi de la reproduction. Pourtant deux autres couples nicheurs ont été trouvés, toujours dans le cadre du suivi STOC EPS, dans une zone de la même commune comprise entre le hameau du Chillon et le lieu-dit du Crêt de la Garenne. L'année 2005 fut celle de tous les records avec la nidification certaine d'au moins un couple transportant de la nourriture et de deux probables observés visuellement. On pouvait réellement parler, dès lors, d'une micro-population locale...

Mais, depuis 2005, il semble qu'il n'y ait plus qu'un seul couple sur ce seul dernier secteur et plus aucun ailleurs.

L'année suivante, le 21 mai 2006, je retrouve un mâle chanteur posé sur un fil au-dessus d'une haie, en contrebas du Crêt de la Garenne, en bordure de route. Je reviens la semaine suivante, soit le 27 mai 2006, en compagnie de Sorlin CHANEL. Nous repérons un couple, posé sur le même fil, à une cinquantaine de mètres de nous. Et là, nous assistons, pour la première fois de notre existence, à la parade d'un couple : le mâle chasse et capture des insectes depuis ce fil, tandis que la femelle se pose sur un piquet de clôture séparant le talus d'un étang d'une parcelle de terrain cultivée en maïs. La

femelle gazouille et papillonne des ailes comme un oisillon : nous voyons le mâle lui offrant plusieurs fois ses captures. Puis, nous assistons à l'accouplement. Sorlin était sur le point de prendre une photo quand nous avons été dérangés par un automobiliste qui a ralenti afin de comprendre ce que nous faisons. Les oiseaux se sont éloignés quand la voiture a stoppé et aucune photo ne fut prise.

Aucun oiseau ne fut revu cette année-là depuis. Il semble que le site ait été déserté par la suite. J'ai constaté que, contrairement aux années antérieures, tous les sites occupés par les Pies-grièches à tête rousse n'avaient pas été pâturés, les herbes étant montantes, notamment sur le site de la Varenne et sur le site du Chillon. Je pense que l'absence de pâturage est un facteur limitant pour l'espèce. En revanche, pour la première fois, j'y ai observé plusieurs Bruants proyers chanteurs, espèce qui, au contraire des Pies-grièches à tête rousse, recherche les parcelles non fauchées et hautes en herbe...

En compagnie de Sorlin, nous sommes donc revenus sur le site le 29 juillet 2006, en vain. Nous avons quand même eu la joie d'observer, en compensation, une Huppe fasciée, un couple de Moineaux friquets *Passer montanus* nicheurs dans un pylône électrique, et, comme rareté, un Aigle botté *Aquila pennata* de morphe clair en chasse sur le secteur.

En 2007, je notais un mâle chanteur le 19 mai sur le deuxième site du Chillon où un couple avait été observé transportant de la nourriture en 2005. Par la suite, je n'ai pas eu l'occasion d'y revenir pour vérifier la présence des oiseaux.

En 2008, je notais encore un mâle chanteur le 24 mai sur le site du Crêt de la Garenne, mais sans pouvoir revenir encore ensuite.

En 2009, aucune observation d'oiseau de l'espèce ne fut notée. Je crus réellement à une disparition de l'espèce, de même qu'en 2010, n'ayant constaté aucune présence nulle part... Mais ayant eu l'information tardive de la présence d'oiseaux, par *email* transmis par Hubert POTTIAU et Frédéric DOMENJOURD qui connaissaient mon intérêt pour l'espèce, je décidai d'y retourner le 27 juin 2010. Après *a priori* une année d'absence, l'espèce est retrouvée nicheuse sur le site et semble se maintenir difficilement, donc, à l'état de relique. Un couple nidifie dans un Chêne rouvre bordant la petite route face à 2 grands Peupliers : le mâle attaque un Faucon crécerelle juvénile, puis se pose sur un peuplier mort d'où il chasse les insectes dont des gros hyménoptères (bourdons) qu'il frappe afin de leur enlever le dard. Il alarme, non pas à cause de moi, ni en raison des véhicules qui passent et qui ne semblent guère l'effrayer, hormis un tracteur bruyant, mais en raison du passage du jeune Faucon crécerelle sur son territoire. Puis, il est vu capturant un insecte et le transportant jusqu'au Chêne, d'où émerge la femelle à qui il donne la proie. Je ne saurais dire si la femelle couve ou nourrit des jeunes. Celle-ci disparaît dans l'arbre où le nid est localisé à peu près aux deux tiers supérieurs, dans le bouquet du feuillage de l'arbre.

A noter que ce jour-là, j'ai eu de grosses frayeurs en observant le mâle passer plusieurs fois en vol au-dessus de la route, à faible hauteur, en frôlant les calandres de quelques véhicules. Enfin, je l'ai vu entrer à la cime d'un poteau non bouché de France Telecom et en ressortir peu de temps après ; on sait que ces poteaux non bouchés sont souvent meurtriers et constituent de redoutables pièges pour de nombreux oiseaux qui tombent au fond et n'en ressortent pas !...

Ensuite, le 4 juillet 2010, le mâle est repéré d'abord à son chant singulier, composé de très belles imitations d'Alouette des champs *Alauda arvensis*, de cris de Faucon crécerelle femelle, des chants de Merle noir et de Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*, de Lorient d'Europe *Oriolus oriolus*, et des cris d'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus*. L'oiseau est posé tranquillement sur son perchoir favori, un gros peuplier mort, sous lequel pâturent des chevaux. Puis, il transporte un insecte qu'il a capturé en direction du Chêne rouvre dans lequel le nid a été localisé les jours précédents. Selon Edouard RIBATTO, qui est venu les jours précédents, le couple nourrit trois juvéniles qui alarment fréquemment dans le chêne. Pour ma part, je n'ai entendu, sur place, qu'un cri d'alarme spécial, une

sorte de crécelle semblable à celle de l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*, et j'ai vu la femelle émerger alors et traverser une prairie au nord, puis se poser dans un verger, à la cime d'un cerisier, à une centaine de mètres du nid. Elle s'est posée ensuite sur un tronçon d'arbre mort au milieu du pré pour y guetter ses proies. Enfin, le couple est observé chassant en bordure de l'étang. La femelle plonge, capture une proie, puis vient nourrir un des juvéniles sur le chêne.



Le 11 juillet suivant, le mâle est posé sur un fil, en bordure de route, et tient un insecte dans le bec qu'il apporte ensuite dans un autre chêne que celui ayant contenu le nid et où se trouve un jeune. Pendant ce temps, la femelle occupe le perchoir favori du mâle à savoir, le gros peuplier mort. Puis, elle part se réfugier dans le chêne rejoindre le mâle. Je la vois ensuite se faire poursuivre par ses trois juvéniles. Puis, le mâle part chasser dans les hautes herbes bordant l'étang proche et se pose sur un arbuste. Trois Moineaux domestiques viennent l'importuner, mais pas pour longtemps, car le mâle prend plaisir à les poursuivre, les mettant en fuite. Ensuite, il se pose sur la route, puis repart sur le fil où je le laisse, manœuvrant en voiture juste en-dessous de lui. S'étant habitué à ma présence, il ne prend même pas la peine de décoller !...

Le 13 juillet 2010, le mâle, d'abord, est repéré chassant depuis un fil, en bordure de route, et depuis un cerisier, capturant notamment un criquet. Il se nourrit de certaines proies, mais il en apporte d'autres au sein d'un jeune Chêne rouvre bordant une prairie afin d'y nourrir un des trois jeunes. La femelle, quant à elle, chasse en bordure de l'étang. Je constate ensuite que le mâle est devenu plus mobile que la femelle s'éloignant à plus de 200m du nid. Il chasse en volant sur place au-dessus d'une prairie, suscitant la convoitise d'un mâle de Pie-grièche écorcheur qui le suit et plonge au même endroit que lui ! Pourtant, il ne semble pas qu'il y ait véritablement de conflit entre les deux espèces cousines et que je vois se côtoyer sur les mêmes sites.

Enfin, le 16 juillet 2010 fut le dernier jour d'observation de ce couple, sans les jeunes qui avaient *a priori* déserté le site. Le mâle chasse quelques insectes depuis le fil bordant la route, puis disparaît et réapparaît à la cime d'un Chêne rouvre. Il semble fouiller les feuilles à la recherche de proies à l'instar d'un Pic épeichette. L'oiseau se pose à la cime d'un cerisier, puis sur le fil, et un poteau en bordure de route. La femelle est enfin observée venant le rejoindre.

En 2011, aucune donnée locale de l'espèce. En revanche, une donnée est obtenue à Tupin-et-Semons où un couple est observé le 24 mai chassant depuis un fil au-dessus d'une friche, en compagnie d'une Pie-grièche écorcheur. Dans ce secteur sud du département, situé dans la vallée du Rhône, on doit être plus proche du milieu habituel de l'espèce dans le sud de la France.

## Conclusion

Cette espèce rare est à rechercher dans le type d'habitat décrit précédemment, en plaine ouverte de préférence, plus précisément dans des districts qui semblent être attractifs : en particulier, le Val de Saône, le sud du Beaujolais, l'est lyonnais et les Monts du Lyonnais où les données semblent plus éparses. Pour ma part, je privilégierais la plaine située entre les communes de Sainte-Foy-l'Argentière et de Meys où, en 2000, j'avais observé un juvénile, cette plaine présentant en grande proportion des habitats favorables. Tant que les habitats où l'espèce a été observée les années précédentes seront maintenus, notamment par une activité agricole d'élevage extensif, nous garderons ainsi l'espoir de retrouver quelques couples nicheurs...

Toutes les espèces de pies-grièches sont quasiment concernées par un déclin très sévère en France et font désormais l'objet d'un Plan national d'action (PNA PG) qui est actuellement en cours de rédaction. Ce plan ne concerne pas l'espèce la plus répandue, l'écorcheur, mais devrait concerner quatre espèces : la Pie-grièche grise, la Pie-grièche méridionale, la Pie-grièche à poitrine rose et la Pie-grièche à tête rousse. Ces oiseaux devraient faire l'objet d'un suivi scientifique afin d'améliorer les connaissances des causes de déclin (baisse des ressources alimentaires, modifications climatiques et paysagères, empoisonnement et risque de prédation) et ensuite de proposer des mesures conservatoires pour le maintien ou la restauration de la qualité de leur habitat et de leurs ressources alimentaires.

Les pies-grièches sont des oiseaux d'une beauté éblouissante et dégagent franchement une allure sympathique lorsqu'ils vous regardent de leur petit œil rond en forme de bouton de bottine... Qui s'est intéressé à ces oiseaux me comprendra, car quand la passion vous prend de les étudier, elle vous dévore littéralement !...

Bertrand DI NATALE



## Bibliographie :

- **IBORRA O. & LADET A. (2003).** Pie-grièche à tête rousse. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA, Lyon, p. 245.
- **DI NATALE Bertrand (2009).** Première observation d'un Vautour moine dans le Rhône. *L'Effraie n°27*, CORA-Rhône : 17-21.
- **LEFRANC N. (1993).** *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **LEFRANC N. (2010).** Fluctuations et déclin d'une population de Pie-grièche grise *Lanius excubitor* suivie en région de Saint-Dié-des-Vosges (88) de 1988 à 2010. *Ciconia* 34 : 5-24.



- DURAND G. & HUIN D. (2009). Pie-grièche à tête rousse. *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Delachaux & Niestlé, Paris : 424-425.
- MULLARNAY K., SVENSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (2010). *Le guide Ornitho. Nouvelle édition*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Étude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris.

# Première mention de la Bécassine double<sup>1</sup> dans le Rhône

Sorlin CHANEL

Cet article a pour but de présenter la première observation circonstanciée de la Bécassine double *Gallinago media* dans le département du Rhône, ainsi que divers éléments ayant trait à la répartition et à l'écologie de cette espèce rare et méconnue.

## Circonstances de l'observation

Le 19 septembre 2012, je décide de me rendre sur le site du Carret, situé dans la commune de Dardilly, dans l'Ouest lyonnais. Le Carret est un « spot » migratoire rendu notamment célèbre par les données de Laurent MANDRILLON et Alexandre RENAUDIER au cours des années 1980-90 (Labbe *sp.* *Stercorarius sp.*, Pipit de Richard *Anthus richardi*, Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus*, Glaréole *sp.* *Glareola sp.* ... pour ne citer que quelques-unes de leurs observations les plus remarquables) et, quoique présentant un attrait moindre ces dernières années en raison de la déprise agricole, sa position géographique stratégique peut encore réserver bien des surprises.

Le site proprement dit, une colline située au cœur d'une vallée orientée Nord-Sud, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Lyon, se compose d'une alternance de cultures et prairies herbeuses avec haies et arbres épars, ainsi que d'un vignoble répondant à la douce appellation « Coteaux du Lyonnais ».

Alors que j'avance dans une des grandes prairies herbeuses du site, sèche et particulièrement rase, située en contrebas d'une vigne et jouxtant les baraquements sommaires du potager, une Bécassine décolle à quelques mètres devant moi. Criant de manière répétée à l'envol et alors qu'il s'éloigne, l'oiseau part, droit devant, se reposer dans une des autres parcelles du site. Hélas, celui-ci passe derrière le haut de la colline et disparaît de mon champ de vision avant que je puisse voir l'endroit exact où il se repose. A noter que cet oiseau ne sera hélas pas retrouvé par la suite, ni même le lendemain, et ce malgré plusieurs heures de recherches intensives.

Les parties supérieures ont été très bien vues du fait des circonstances de l'observation (décollage juste devant moi, de dos), les parties inférieures étant moins bien détaillées, mais brièvement visibles une fois l'oiseau un peu plus éloigné, juste avant de passer derrière le sommet de la colline. En dépit de l'effet de surprise, l'identification a été quasiment immédiate, l'ensemble des critères relevés désignant de fait une Bécassine double !

## Description détaillée de l'oiseau

Silhouette : bécassine au plumage, au jizz et au comportement diagnostiques, avec un aspect d'ensemble très sombre.

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'homologation CHN

Taille : semble supérieure à celle d'une Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. Corpulence forte, apparaissant grossièrement à mi-chemin entre celles de la Bécasse des bois *Scolopax rusticola* et de la Bécassine des marais.

Tête : assez forte, avec calotte sombre et raie médiane jaune pâle (même motif que chez la Bécassine des marais).

Bec : bec de longueur moyenne, très « raisonnable », semblant plus court que chez une Bécassine des marais « standard ».

Dos : brun sombre avec raies dorsales jaune pâle, comparable à celui de la B. des marais.

Poitrine : Fortement barrée de sombre mais brièvement notée au vu de la configuration de l'observation.

Ventre : Parties inférieures pâles largement barrées de sombre, dans la continuité de la poitrine, faisant que le ventre n'apparaît pas blanc comme chez la B. des marais, mais plutôt foncé et uni, renforçant l'aspect global plus sombre de l'espèce. Ainsi, contrairement à la Bécassine des marais, pas de nette démarcation entre la poitrine rayée et le ventre blanc notée lors de l'observation. Cependant, angle de vue pas des plus favorables pour relever ce critère.

Ailes : Pas de large bord postérieur blanc à l'aile comme chez la Bécassine des marais, tout au plus un vague et très étroit liseré blanc limité au bras. Ailes globalement gris sombre et uni, dessus comme dessous (pas de motifs pâles visibles sous l'aile comme chez la B. des marais) avec, toutefois, une nette et fine barre alaire pâle continue, visible sur le dessus de l'aile, bordant l'extrémité des moyennes et grandes couvertures. Fin liseré pâle bordant également l'extrémité des petites couvertures (comme une sorte de « réplique » miniature) et donnant presque l'impression d'une « double barre alaire pâle », un motif bien visible vu les conditions de l'observation.

Queue : queue « rousse » aux très larges bords blancs (aspect « bariolé », presque 50-50 entre les deux couleurs) à l'envol, frappante et diagnostique (espèce identifiée sur le coup), d'autant plus visible et marquante que l'oiseau s'est envolé d'une pelouse rase ne cachant pas *de facto* ce critère caractéristique de l'espèce, au moins à l'envol (motif plus apparent après quelques secondes de vol).

Pattes : pas vraiment détaillées, peu visibles à l'envol, semblent néanmoins verdâtres et de longueur moyenne, à peu près comme chez la Bécassine des marais.

Voix : cri très particulier : "kweessh" guttural (rauque, grave), traînant (comparativement aux deux autres espèces de bécassine) et étouffé (pas du tout explosif comme chez la B. des marais), maintes fois répété à l'envol alors que l'oiseau part en vol bas et rectiligne.

Comportement : s'envole assez bruyamment et péniblement à 5-6 mètres de moi (je ne l'avais bien sûr absolument pas vue...) et part, d'un vol bas rectiligne, bien plus "lent" et poussif que chez une B. des marais, au moins dans un premier temps (évoque presque la Bécasse des bois, en particulier à l'envol), et va se reposer dans une des autres parcelles du site. Vol semblant également moins zigzaguant que chez la Bécassine des marais et n'atteignant jamais la hauteur que prend celle-ci levée ou dérangée.

## **Statut et écologie de l'espèce**

Espèce monotypique, la Bécassine double se reproduit dans deux zones bien distinctes, avec une population occidentale située dans les montagnes de Scandinavie et une large aire de peuplement orientale, s'étendant vers l'est depuis la Pologne jusqu'à la rivière Ienisseï, en Sibérie, et couvrant les pays baltes, l'Ukraine, la Biélorussie ainsi que les zones boréales et les zones de toundra arbustive de Russie. Son aire d'hivernage se situe en Afrique tropicale et l'espèce semble effectuer des migrations rapides au printemps et à l'automne, avec quelques brèves haltes (voire aucune !) durant le transit entre les zones d'hivernage africaines et les sites européens de reproduction, et vice-versa.

La population de Bécassines doubles a très fortement chuté à la fin du XIX<sup>e</sup> et pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la disparition de l'espèce fut constatée aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark ou encore en Finlande. Parallèlement, une baisse considérable fut notée dans le reste de son aire de répartition, le déclin de l'espèce se poursuivant à l'est. La population reproductrice occidentale (montagnes de Scandinavie) semble désormais se stabiliser, avec un effectif compris entre 6 000 et 17 000 couples. En 2002, la population en Pologne et dans les pays baltes était, elle, estimée à 1 600 à 2 300 couples pour 4 600 à 6 000 couples en Biélorussie. Enfin la population vivant en Russie est estimée très approximativement, comme c'est souvent le cas pour cet immense pays, à 250 000 couples. Un chiffre à prendre avec des pincettes...

De nombreuses causalités sont avancées pour expliquer ce déclin prolongé (chasse, modification des milieux et des pratiques agricoles, changement climatique...), mais le drainage des prairies humides, milieu de prédilection de l'espèce, semble encore être le moteur principal de cette régression, notamment en Russie.

Au niveau mondial, la Bécassine double est actuellement classée comme « quasi menacée (NT) » (BirdLife International, 2000). A l'échelle européenne, elle est considérée comme « vulnérable (VU) » et est aussi classée dans la catégorie SPEC 2 (concentrée en Europe, avec un statut de conservation défavorable) (TUCKER & HEATH 1994). Cette espèce figure également à l'annexe 1 de la Directive Européenne « Oiseaux » (79/409/CEE) qui stipule qu'elle doit « faire l'objet de mesures de conservation spéciales concernant son habitat, afin d'assurer sa survie et sa reproduction dans son aire de répartition ». A cet égard, un plan d'action international pour la Bécassine double a été commandité par BirdLife International en 2002. Celui-ci prévoit une implication spécifique des pays concernés par la nidification de l'espèce (Norvège, Suède, Pologne, Estonie, Lettonie, Lituanie, Ukraine, Biélorussie et Russie), chaque pays s'engageant à mettre en place son propre plan d'action national.

## Données de Rhône-Alpes

A l'échelle nationale comme en Europe de l'Ouest, la Bécassine double est donc une espèce très rare, visible uniquement en migration (passages pré-nuptiaux et post-nuptiaux) et dont l'observation reste toujours exceptionnelle. Son identification est tout naturellement soumise à homologation nationale sur le territoire français, où elle est le plus souvent notée sur la frange orientale. A l'échelle rhônalpine, on recense historiquement 12 données, dont voici le détail :

01		1	26 mars 1948		Archives NIOF
01		1	27 mars 1949		Archives NIOF
01	Villars-les-Dombes	1	08 avril 1950		Archives NIOF
01	Marlieux	1	14 mars 1954		Archives NIOF
01	Villars-les-Dombes	1	04 novembre 1963		Archives NIOF
01	Villars-les-Dombes	1	19 mars 1965		Archives NIOF
01		1	12 septembre 1974		Archives NIOF
01	Ferney-Voltaire	1	10 avril 1990	A. BARBALAT	Alauda 59 (4) : 235
01	Chalamont	1	26 septembre 1999	G. BRUNEAU	Ornithos 9 (1) : 16
01	Thoiry	1	16 & 17 mai 2007	P. CROUZIER <i>et al.</i>	Ornithos 15 (5) : 328

07	Beauchastel	1	octobre 1975		Archives NIOF
----	-------------	---	--------------	--	---------------

38	Pommier-de-Beaurepaire	1	01 mai 2010	V. PALOMARES	Ornithos 18 (6) : 344
----	------------------------	---	-------------	--------------	-----------------------

Sous réserve d'homologation par le CHN, cette donnée de Bécassine double constituerait donc ni plus ni moins que la première observation de cette espèce dans le département du Rhône et la troisième dans la région Rhône-Alpes, hors département de l'Ain.

Une observation qui succède à celle, ancienne, enregistrée à Beauchastel (Ardèche) en octobre 1975 et celle, bien plus contemporaine, réalisée le 1<sup>er</sup> mai 2010 par Vincent PALOMARES (*Ornithos* 18 (6) : 344) dans la commune de Pommier-de-Beaurepaire (Isère). A ces deux données, il convient d'ajouter les dix données homologuées dans l'Ain, qui se taille donc la part du lion, une seule donnée étant cependant postérieure à l'an 2000 (16 et 17 mai 2007, Thoiry, P. CROUZIER *et al.*, *Ornithos* 15 (5) : 328).

Remarquons enfin que cette donnée rhodanienne n'est que la troisième consignée au niveau régional sur les douze dernières années, un constat somme toute logique pour une espèce en fort déclin et notée en moyenne une à deux fois par an sur le territoire français.

## Discussion

Espèce secrète par excellence, comptant avant tout sur son mimétisme et son art de se tapir au sol pour se dissimuler, à l'instar de ses cousines sourde et des marais, la Bécassine double se révèle toutefois moins inféodée aux milieux humides que ces deux dernières. Elle fréquente ainsi régulièrement en migration des milieux tels que les prairies sèches, les zones agricoles, voire les chaumes. Cependant, la rencontre avec une Bécassine des marais dans ce type de milieux reste toujours possible et, si le biotope n'a donc aucunement valeur de preuve, il reste néanmoins un bon indicateur (voir à ce sujet les observations réalisées notamment en Suisse en avril 2011 et septembre 2012).

La distance d'envol est souvent un bon critère d'identification : on sait que la Bécassine des marais décolle souvent à 20 ou 30 mètres, sauf si elle est vraiment surprise de près, la Bécassine sourde attend qu'on la touche quasiment du pied !... La Bécassine double a, quant à elle, un comportement intermédiaire et décolle à environ 5 mètres de la personne qui l'approche.

De même, on pourra identifier la Bécassine des marais à son vol de fuite très zigzagant, l'oiseau partant haut et loin, alors que la B. sourde reste à faible hauteur et se pose à 50 mètres ou guère plus. Notre Bécassine double a aussi ce comportement, en vol bas, mais se repose peut-être un peu plus loin.

Un élément qui, outre l'extrême rareté de l'espèce en France, « pourrait conduire à une relative difficulté de détection de la Bécassine double, est que celle-ci fréquente vraisemblablement des habitats vastes et plus ou moins délaissés par les ornithologues - au profit de zones humides comme Miribel-Jonage - lors de ses très courtes haltes migratoires. » (D. TISSIER *comm. pers.*). S'il est évident que l'espèce reste exceptionnelle dans le département, comment ne pas penser, quand on connaît la discrétion proverbiale des bécassines, qu'un individu ne soit pas déjà passé inaperçu au détour d'un sentier agricole ou d'une prairie, des milieux qui ne manquent pas dans notre département !

Enfin, il convient d'ajouter que, suite à une étude récente menée par des scientifiques suédois (KLAASSEN *et al.* 2011), on sait désormais que l'espèce est capable de rallier, lors du passage postnuptial, l'Afrique subsaharienne depuis la Scandinavie en deux à quatre jours ouvrés et sans escale, le tout à une vitesse moyenne avoisinant les 100km/h !... Excusez du peu !... Un effort dantesque qui lui coûte alors néanmoins près de la moitié de sa masse corporelle et qui n'a - heureusement pour les ornithologues qui rêvent de la voir au cours de son trajet ! - pas valeur de règle absolue. Un comportement encore inexpliqué, d'autant plus que cette même étude a révélé, à l'inverse, une propension aux arrêts répétés lors de la migration pré-nuptiale.

Dans le Rhône, les mois d'avril et de mai semblent donc être les plus favorables pour rechercher cette espèce mythique. Avis aux plus optimistes !

## Conclusion

La rencontre avec une Bécassine double est forcément un grand moment d'ornithologie et, même si la chance a forcément tenu un rôle majuscule dans cette observation, (à quelques mètres près, celle-ci ne se serait peut-être pas envolée...), la saveur n'en reste pas moindre !

Sorlin CHANEL ([sorlinho@hotmail.fr](mailto:sorlinho@hotmail.fr))

## Bibliographie

- **Comité d'Homologation National (2012).** *Données de la base du CHN* sur [www.chn-france.org/chn\\_données.php](http://www.chn-france.org/chn_données.php). Ligue pour la Protection des Oiseaux, Rochefort.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008).** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **KALAS J.A. (2002).** *Plan d'action international pour la Bécassine double*. BirdLife International, Cambridge.
- **KLAASSEN R. et al. (2011).** Great flights by great snipes : long and fast non-stop migration over benign habitats. *Biology letters*, Londres.
- **LPO Rhône (2012).** *Données de la base* sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO Rhône, Lyon.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999).** *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **ROLLET O. & TISSIER D. (2012).** Suivi de l'hivernage d'une Bécassine sourde à Miribel-Jonage (69) durant l'hiver 2011-12. *L'Effraie* n° 32. LPO Rhône, Lyon.
- **Vogelwarte.ch (2011).** *Données de Bécassine double* sur [www.ornitho.ch](http://www.ornitho.ch). Vogelwarte, Sempach Seeland.

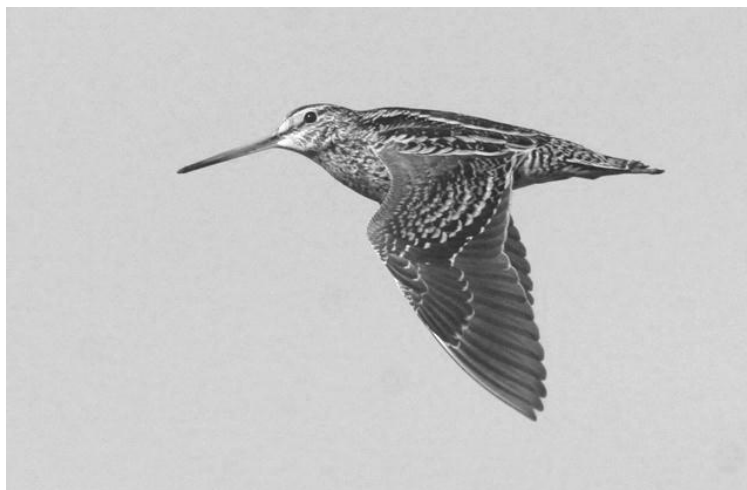


Photo relevée sur <http://www.gurumed.org/2011/06/08/> sans nom d'auteur



Site de l'observation de la Bécassine double à Dardilly (S. CHANEL)

---

**NDLR :** une fiche a été envoyée par l'observateur pour homologation au CHN. Les critères relevés semblent bien correspondre à l'espèce, de même que la date de la donnée et le milieu. Nous attendrons cependant la réponse du CHN pour inscrire cet oiseau dans la liste des Oiseaux du Rhône !

# Une grive sibérienne à Lyon ?

Cyrille FREY

Les vieux quartiers pavillonnaires aujourd'hui intégrés au tissu urbain dense de l'agglomération lyonnaise offrent aux oiseaux un maillage de jardins et de vieux arbres qui accueille une avifaune souvent variée, quelquefois étonnante. Aux confins de Villeurbanne et de Lyon 3<sup>e</sup>, on peut entendre le Pic épeiche, le Pic vert ou encore le Rougequeue à front blanc. En période de migration pré ou postnuptiale, la diversité est encore plus importante (gobemouches, Grosbec, Huppe fasciée, Merle à plastron...).

Ce 16 novembre 2010, alors que j'examinais à la longue-vue, depuis notre fenêtre, les turdidés posés dans un grand arbre, je tombai sur un oiseau que je pris tout d'abord pour une Grive mauvis *Turdus iliacus*, en raison du motif de la tête, à larges sourcils et moustache claire, et du rouge sur le corps. Ici s'arrêtait la ressemblance puisque l'oiseau, d'une taille similaire aux Merles noirs *Turdus merula* qui l'entouraient, présentait du rouge non pas sous les ailes, mais en une large tache en V inversé sur la poitrine. Cette tache rouge ou plus exactement rousse présentait une texture nettement écailleuse. Quant aux parties supérieures de l'oiseau, qui se présentait de trois quarts face, elles apparaissaient beiges à chamois. L'observation dura une bonne minute d'horloge mais l'oiseau s'envola avant toute possibilité de digiscopie.

Proposer une identification de l'animal ne fut pas chose facile. Après de patientes recherches, c'est la Grive de Naumann *Turdus naumanni* qui semblait, seule, convenir.

L'information diffusée, un second observateur put revoir la grive suspecte le lendemain, mais sans recueillir de critères supplémentaires.

Voici le verdict du CHN :

*« Trois éléments restent très importants pour détailler une grive de ce type : dessus de l'aile, dessous de l'aile et queue, qui, du coup, n'ont pu être vus.*

*Outre la Grive obscure, il manque quelques éléments de détail pour éliminer les possibilités de Grive mauvis aberrante (il en existe avec des taches latérales rousses se rejoignant sous la gorge), d'une jeune femelle de Merle d'Amérique (ce qui reste assez improbable, il est vrai !), et surtout avec un intermédiaire entre Naumann et Grive à ailes rousses *Turdus eunomus*. Or ces derniers sont devenus des hybrides depuis le split des deux espèces, ce qui fait qu'on ne peut plus prendre le risque d'accepter un oiseau comme étant possiblement un intermédiaire.*

*Voici donc en bref les raisons qui ont conduit le CHN à se montrer prudent. Vous comprendrez aisément que cette position ne consiste pas à dire que ce n'était pas une Grive de Naumann, ce que tout le monde s'accorde à dire que c'était probablement... »*

Après échanges complémentaires, la Mauvis aberrante étant exclue (ne serait-ce que pour des raisons de silhouette et de taille légèrement inférieure), l'identification reste en suspens entre Grive de Naumann, hypothèse la plus probable, Grive à ailes rousses et hybride entre ces deux espèces...

La Grive de Naumann niche du sud de la Sibérie centrale au nord de la Chine ; la Grive à ailes rousses, encore plus au nord-est de l'Eurasie. Il existe une petite quinzaine de mentions françaises de ces espèces qui n'en formaient encore récemment qu'une seule. Toutes sont automnales ou hivernales, principalement entre novembre et janvier. Les données se répartissent à peu près équitablement entre Naumann, Ailes rousses et forme intermédiaire (hybride).



Dans tous les cas, c'était bel et bien une grive d'une espèce extrême-orientale qui s'était égarée ces jours-là en plein Lyon.

Deux ans plus tard presque jour pour jour, une Grive à ailes rousses était signalée à Champagnat en Saône-et-Loire (sous réserve d'homologation au CHN - Jean-Claude BONIN *in*

[http://www.ornitho.fr/index.php?m\\_id=54&id=17766](http://www.ornitho.fr/index.php?m_id=54&id=17766)), rendant ainsi l'observation de 2010 peut-être moins anecdotique. L'observation attentive des passereaux migrateurs n'a pas fini de nous surprendre.

Cyrille FREY

# Inventaire et cartographie de la zone humide du plateau de Charly-Irigny (69)

Julie CHENOT, Karline MARTORELL et Marion PARROT

Extraits d'un rapport de stage (Université Claude BERNARD LYON 1)

Tuteur universitaire : Sandrine PLENET      Tuteur entreprise : Romain CHAZAL

Les zones humides ont longtemps été présentées comme des espaces insalubres véhiculant de nombreuses maladies, des lieux incultes, improductifs, qui ne renfermaient aucun intérêt particulier (DEREX 2009). Ce n'est qu'à la fin du 20<sup>ième</sup> siècle que la reconnaissance économique puis scientifique des zones humides a entraîné la mise en place de mesures de protection et de préservation au niveau local, national et international. De nos jours, leur intérêt écologique est largement reconnu notamment en France puisqu'il s'agit d'espaces recouvrant 2 500 000 hectares, soit 4,6 % de la surface de l'Hexagone (BERNARD 1994).

La vulnérabilité des zones humides est grande ; leur disparition et raréfaction provoquent d'importants problèmes socio-économiques et écologiques (CBN MC<sup>2</sup>, 2001). En effet, ces zones humides présentent de nombreuses fonctions intéressantes en tant que zone tampon, filtre pour l'épuration des eaux, zone d'expansion des crues... Elles sont également un réservoir de biodiversité, où de nombreuses espèces y sont inféodées de manière temporaire ou permanente. En effet, ces milieux sont des zones de reproduction et de croissance propices à de nombreuses espèces comme les Odonates et Amphibiens ainsi que certains oiseaux. Plus globalement, les zones humides jouent un rôle important dans l'équilibre des écosystèmes. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place une protection et une gestion durables de ces milieux dont la première étape est l'établissement d'inventaires de ces zones humides (IFEN 2001).

On notera par ailleurs que, dans le département du Rhône, l'inventaire des zones humides fait actuellement l'objet d'une révision débutée au printemps 2012 et confiée au Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes.

Les menaces (pression urbaine, pratiques agricoles...) auxquelles sont actuellement soumises les zones humides de la région lyonnaise au regard de la biodiversité qu'elles abritent ont poussé l'association Ligue pour la Protection des Oiseaux du Rhône (LPO 69) à s'intéresser à ces milieux, notamment sur le plateau de Charly-Irigny (69).

Depuis quelques années, la LPO 69 a connaissance d'un réseau de zones humides dans les communes de Charly et Irigny, situé au sud de Lyon, réseau qui n'a fait l'objet d'aucun diagnostic écologique précis. Or les observations visuelles réalisées tendent à laisser penser que ces zones humides sont en train de s'assécher.

Trois étudiantes de Lyon 1, dans le cadre de leur cursus universitaire, ont donc travaillé à :

- Identifier les zones humides de ce plateau et délimiter le périmètre d'étude
- Déterminer le fonctionnement hydraulique
- Approfondir les connaissances naturalistes du site : cartographie de végétation et inventaire de trois groupes faunistiques (Amphibiens, Odonates, oiseaux) pour appréhender les potentialités du milieu
- Envisager des préconisations de gestion à la vue des enjeux et des menaces identifiés et prendre contact avec les acteurs du site

---

<sup>2</sup> Conservatoire Botanique National du Massif Central  
L'EFFRAIE n°33 LPO Rhône



## Présentation du site d'étude

---

La zone d'étude s'étend sur 66 hectares dans les communes de Charly et d'Irigny, dans le sud-ouest lyonnais. Elle présente un relief peu marqué culminant à 254m d'altitude et constitue un vaste plateau voué à la polyculture (fruitiers) et l'élevage équestre.

Ce site abrite un important réseau de zones humides comme en témoignent certaines dénominations figurant sur les cartes 1/25000<sup>ème</sup> de l'IGN : "*les étangs*", "*le Lac*"... Ce réseau hydraulique s'intègre dans le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée (SDAGE RM) dans le territoire du Rhône moyen. Les zones étudiées n'y sont toutefois pas recensées.

Le plateau de Charly-Irigny, façonné par les glaciations du quaternaire, est situé sur une couche d'argile permettant la rétention de l'eau. En l'absence de nappe phréatique, celles-ci sont alimentées par les eaux de pluie, de ruissellement.... Toutefois, l'abaissement du niveau des précipitations rend très fragile leur maintien. Ce phénomène est accentué pour les mares temporaires.

- **Paysages, habitats naturels et délimitation des zones humides**

Afin d'identifier et de caractériser les zones humides présentes dans la zone d'étude, une première prospection de terrain a été réalisée au mois d'octobre 2011 pour cartographier l'ensemble des habitats naturels ou semi-naturels présents. Cette cartographie a été complétée lors des différentes prospections de terrain.

Au total, **37 habitats naturels ou semi-naturels** ont été identifiés sur le site d'étude.

Les nombreux habitats recensés montrent une hétérogénéité des milieux avec une alternance de milieux ouverts (20%), fermés (68%) et de transition (12%).

L'arboriculture, et plus particulièrement la pomoculture dominant majoritairement sur la zone d'étude (37%). Certains vergers à l'abandon (10%) commencent à être envahis par la végétation herbacée de type ronce, traduisant une dynamique de végétation tendant à l'embroussaillage. Ce même processus est observable sur les milieux ouverts de manière éparse sur le site aboutissant à des prairies fortement enherbées (3%), des clairières et broussailles (2,5%), des lisières pré-forestières (1%) et à des fruticées et ronciers (5%).

Le peuplement sylvicole est très diversifié. On note la présence de chênaies-charmaies (3,6%) et d'autres cortèges qui n'ont pu être identifiés, notamment la forêt située au centre du site qui abrite de nombreuses espèces comme le noisetier, le cornouiller male, le frêne à feuilles étroites et du tilleul... D'autres milieux arboricoles sont à caractère nettement humide comme les plantations de peupliers (4%), les saulaies marécageuses (2,5%). Ce n'est pas le cas du bois de frênes thermophiles (2%).

En mosaïque sur le site, on retrouve des prairies humides (1%) et des mégaphorbiaies (2%), qui sont des habitats humides au sens de la législation. Les autres habitats seront détaillés dans le paragraphe suivant, consacré aux zones humides en eau.

Au regard de l'article 1 de l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides, en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement, **4% de la surface d'étude sont considérés comme des habitats humides et 9% potentiellement.**

La cartographie des habitats présents sur le site a permis de mettre en avant trois zones fortement humides dont les deux premières sont toujours en eau :

- Au centre-ouest : l'Étang de Béart
- Au nord-ouest : la mare aux lentilles
- Au sud : la roselière et la saulaie

#### \* Étang de Béard

Toujours en eau, l'étang de Béard, est un étang artificiel creusé il y a de nombreuses années par un pépiniériste de Charly, propriétaire de ces terres.

De forme ovale à pente abrupte, il s'étend sur une longueur de 36,5m et une largeur de 20,5m. La surface en eau est d'environ 146m<sup>2</sup> soit 10% de la surface étudiée et possédait, en son point le plus bas, une profondeur de 2m en avril 2012.

Cet étang poissonneux abrite une importante végétation enracinée amphibie marquée par deux genres : *Ceratophyllum* et *Myriophyllum*. Au centre, une zone de terre à nu est entourée d'eau libre et limitée au sud par la scirpaie (4%). Cet habitat composé de *Scirpus lacustris* traduit une mise en eau permanente et une libre circulation de l'eau.

Quelques typhaies (2%) sont présentes de manière marginale traduisant un assèchement important en été d'une partie de l'étang. Elle est composée de *Typha latifolia*, espèce pouvant germer en l'absence d'oxygène, relativement insensible aux pollutions et s'installe généralement dans des pièces d'eau artificielles (mares, étangs, fonds de carrières inondées, gravières...).

Tout autour de l'étang, les dépôts nus d'alluvions traduisent une variation régulière du niveau d'eau. Cet habitat à l'interface entre le milieu aquatique et terrestre, est très peu représenté car il nécessite des pentes douces, permettant l'exondation temporaire des berges. Il est constitué de *Mentha aquatica*, *Polygonum lapathifolium*, *Potentilla reptans*, *Ranunculus reptans*, *Pulicaria dysenteria*.

Autour, les vergers prédominent ainsi que d'imposants tas de déchets végétaux et de terre issus de l'activité de pépiniériste du propriétaire. Ces facteurs peuvent modifier le fonctionnement de cette zone humide. En effet, principalement alimentée par les eaux de ruissellement, les nombreux traitements des vergers peuvent accentuer le processus d'eutrophisation et modifier notablement l'écoulement des eaux de surface et limiter l'alimentation en eau de cette zone.

Au-delà des vergers et des zones de dépôts, l'étang est entouré d'une pelouse non hydrophile, de zones rudérales et de forêts. Ces dernières servent d'abri et d'habitat pour de nombreuses espèces dont certaines sont d'intérêt patrimonial. C'est la raison pour laquelle cet étang est classé en ZNIEFF de type 1 (n°69000024) grâce à la présence de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) ainsi que l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*), espèce menacée et classée à ce titre sur la liste rouge nationale depuis 1987.

#### \* Mares aux lentilles

La mare aux lentilles, appelée "Les Etangs" sur le fond IGN, est une petite mare artificielle, toujours en eau, située en milieu fermé. En son centre, une partie sur-creusée présente des bords très abrupts, voire verticaux. Lorsque les pluies inondent ses abords, la pente se fait naturellement plus douce. Le creusement de cette mare concentre l'eau en son centre, comme un puits, ce qui assèche les milieux environnants et autrefois temporairement en eau.

La typhaie représente 46% de cette zone et la saulaie marécageuse environ 19%. La forêt au nord constituée principalement de *Fraxinus* sp. et de *Populus nigra* traduit le caractère humide de cette zone.

La surface de l'eau est totalement recouverte par des lentilles d'eau ne laissant pas pénétrer la lumière. Aucune espèce aquatique enracinée ou à feuilles flottantes ne peut y être présente. La proximité des arbres induit une importante quantité de matière organique dans cette mare (chute des feuilles) qui n'est que lentement décomposée. La mare possède ainsi un caractère eutrophe.

#### \* Roselière et saulaie

La roselière et la saulaie s'étendent sur 3 hectares, constituant la zone d'inventaire la plus grande. Ce secteur est majoritairement constitué d'habitats humides (72%) au sens de l'arrêté, mais reste partiellement et temporairement en eau.

Au niveau de la roselière, la zone en eau est assez réduite et possède des pentes relativement faibles. La mare possède un diamètre d'environ 1,50m et semble être d'origine anthropique. Sa hauteur maximum observée en février est de 1,50m. La mare est difficile d'accès et entravée de branchages empêchant la pénétration de la lumière.

La phragmitaie (4%) est en cours de comblement et d'assèchement. De nombreux drains ont été observés et des fauches sans exportation ont été réalisées sans que leur origine n'ait pu être déterminée. Les secteurs fauchés sont actuellement repeuplés par des orties (*Urtica dioica*) et des Gaillets gratterons (*Galium aparine*), espèces non indicatrices de milieux humides. Seuls les drains et une mare avoisinante sont en eau en période de fortes précipitations à partir de décembre pour l'année 2011-2012. La forêt humide, à proximité de la phragmitaie, n'a pu être associée à un code Corine. Son caractère humide est cependant marqué par la présence de *Fraxinus angustifolia* et par les espèces composant la strate herbacée : *Allium* sp., *Cornus sanguinea*, *Solidago canadensis*, *Carex sylvatica*.

La saulaie marécageuse (43%) est constituée de saules et de nombreux carex. Elle se gorge d'eau lors de fortes pluies, créant un habitat marécageux écologiquement intéressant.

La zone rudérale, au sud de la roselière et de la saulaie, est utilisée pour des dépôts de végétaux. La nature du sol ou le tassement lié aux passages de véhicules permet une mise en eau régulière d'une partie de ce secteur sur environ un mètre de diamètre et quelques centimètres de profondeur.

#### \* Zones annexes

De nombreuses zones humides annexes sont associées aux sites d'inventaires permettant d'éventuelles connexions : elles n'ont pas fait l'objet de prospections régulières, étant rarement en eau.

L'**abreuvoir** et la **mare aux champs**, d'origine anthropique, résultent d'un creusement récent, sans aucune végétation inféodée aux milieux aquatiques.

Contrairement à ces derniers, la zone en eau de la **peupleraie** est d'origine naturelle et comprend également un ombrage important. Temporairement en eau, elle possède une pente douce avec des berges colonisées par la strate arbustive conférant au milieu un aspect fermé.

# Inventaires faunistiques

## 1. Inventaire des amphibiens

Les inventaires batrachologiques sur les trois zones humides ont mis en évidence la présence de cinq espèces d'amphibiens sur les sites en eau d'octobre à avril : deux anoures que sont *Pelophylax sp.* (Grenouilles vertes) et *Bufo bufo* (Crapaud commun) ainsi que trois urodèles *Lissotriton helveticus* (Triton palmé), *Ichthyosaura alpestris* (Triton alpestre) et *Triturus cristatus* (Triton crêté).

En revanche, des variations existent quant à leur répartition entre les trois zones humides comme le montre le tableau suivant.

Récapitulatif des espèces présentes par site

	Crapaud commun	Grenouille verte	Triton alpestre	Triton crêté	Triton palmé
Etang de Béard	X	X			X
Mare aux lentilles		X	X		X
Roselière et Saulaie			X	X	X

On notera la présence de Tritons palmés, de Tritons alpestres et de Grenouilles vertes dans l'abreuvoir. Aucun inventaire batrachologique n'a été réalisé dans la peupleraie.

### **La Roselière et la saulaie**

La saulaie est un lieu intéressant fournissant de nombreux refuges pour le passage en phase terrestre. Sa mise en eau a permis d'observer, au mois d'avril, l'apparition de Tritons palmé et alpestre, mais surtout du Triton crêté, espèce patrimoniale pour la région.

### **L'Etang de Béard**

La présence de poissons dans cet étang, prédateurs des pontes et parfois des individus eux-mêmes, limite la présence de certaines espèces, surtout les urodèles. Ceci permet d'expliquer la présence du Crapaud commun et de la Grenouille verte, tolérants à la présence d'ichtyofaune. Toutefois les contraintes liées aux dates de l'étude n'ont pas permis l'observation des pontes d'anoures, la reproduction ayant eu lieu autour du 15 mars.

Les prospections durant les deux premières semaines d'avril n'ont pas permis de détecter la présence de têtards, leur observation étant toutefois difficile sur une grande surface en eau telle que l'étang de Béard. Il serait intéressant d'étudier plus en détail ce point par des inventaires complémentaires.

Quelques individus de Tritons palmés ont été observés dans la partie la plus végétalisée des berges au cours de deux prospections.

### **La mare aux lentilles**

La mare aux lentilles est très favorable aux tritons. Ses bords végétalisés ainsi que le dépôt de feuilles et de matière organique offrent de nombreuses potentialités d'abris et de supports pour les pontes. Les Tritons palmés et alpestres ont été inventoriés, mais avec des abondances variables : le Triton palmé étant beaucoup plus représenté que l'alpestre. Quelques individus de grenouilles ont également été recensés.

### **Zones humides temporaires**

Seule la Grenouille verte a été recensée dans la **mare aux champs** tandis que les peuplements de l'**abreuvoir** sont identiques à celui de la mare aux lentilles, située à une centaine de mètres à l'est. Ceci permet d'appréhender la notion de connectivité entre les zones humides du site d'étude.

**Les zones humides du plateau de Charly-Irigny ne sont donc pas toutes favorables à l'installation de la batrachofaune, soit par la présence de poissons, soit par l'absence de support de pontes.**

### **Notion de connectivité**

La connectivité entre les différentes zones humides est supposée rester limitée.

La **mare aux lentilles** et l'**étang de Béard** sont deux milieux assez proches (150m) pour qu'il puisse y avoir des échanges d'individus. Cependant la mare aux lentilles et l'étang de Béard sont séparés par une route reliant Charly à Irigny. Bien qu'aucun individu écrasé n'ait été recensé durant les prospections, cette route constitue une barrière entre les zones humides pouvant engendrer un fort taux de mortalité en période de migration vers les sites de reproduction.

En revanche, la connectivité est potentiellement plus importante entre la **mare aux lentilles** et l'**abreuvoir** du fait de la présence du même cortège. La distance entre ces deux points d'eau est d'environ 100 mètres et est constituée de zones favorables à leur déplacement : la matrice est perméable.

La roselière se trouve trop éloignée de ces sites rendant difficiles les échanges (moins d'un km). De plus, la présence de nombreuses zones rudérales autour des zones humides au nord du site laisse de nombreuses surfaces à nu peu propices au déplacement des amphibiens.

Les amphibiens nécessitent une complémentarité d'habitat pour réaliser leur phase aquatique, la reproduction, et la phase terrestre, l'hivernation/estivation. Les sites sont pourvus de nombreux habitats complémentaires pour la phase terrestre. Du fait de la présence de boisements aux alentours de chaque zone humide, la connexion est possible avec un passage sans barrière entre les différents milieux favorisant le bon développement du cycle de vie biphasique des amphibiens hormis la route et les zones à nu.

Avec peu de précipitations et des températures élevées, la météorologie sur 2011 et 2012 n'a pas été très propice aux grands déplacements des amphibiens. Ces conditions météorologiques ont également eu un impact sur les sites aquatiques : la mise en eau des zones humides n'a pas été aussi pérenne que le nécessiterait le cycle biologique des amphibiens. Le nombre et la surface des sites favorables à la reproduction des amphibiens ont donc été limités en 2011 et début 2012.

## **2. Inventaire ornithologique**

Deux objectifs principaux sont ciblés par cet inventaire ornithologique :

- disposer d'un inventaire ornithologique le plus exhaustif possible dans lequel le statut de nidification de chaque espèce sera précisé afin de distinguer les espèces nicheuses des espèces hivernantes et/ou migratrices ;
- disposer d'indices décrivant le peuplement avifaunistique par point à un instant t : ces indices pourront être recalculés à différents intervalles de temps (n+1, n+5 années par exemple). D'éventuelles évolutions des peuplements d'oiseaux peuvent être caractérisées par les changements d'indices pouvant traduire une évolution des milieux.

La liste des espèces d'oiseaux observées et/ou entendues sur la zone d'étude a été construite au fur et à mesure des passages sur la zone d'étude.

Le statut de nidification de chaque espèce est déterminé en fonction :

- de la période d'observation : en fonction de celle-ci, la probabilité que l'espèce niche sur la zone d'étude est plus ou moins élevée,
- du comportement de l'oiseau : certains comportements (visite d'une cavité, transport de matériaux, transport de proies) traduisent la nidification de l'espèce sur la zone d'étude,
- du statut de nidification connu de l'espèce dans le département du Rhône.

L'Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) est un protocole qui permet de mesurer les variations spatiales et temporelles de l'abondance : il est axé sur l'évolution des peuplements à long terme. Ces IPA visent à déterminer la richesse spécifique d'une zone en se basant sur un protocole standardisé (FIERS 2004).

Cette méthode a été retenue car elle est facilement reproductible dans le temps : la comparaison des résultats d'une année à l'autre peut permettre de détecter les tendances évolutives du milieu.

Cinq points d'écoute de 15 minutes ont été placés sur le site d'étude dans des milieux homogènes afin de pouvoir inventorier les espèces représentatives des différents milieux. Les points d'écoute ont été réalisés entre 7h et 9h du matin le 17 avril pour le premier passage et entre 6h et 8h le 25 mai pour le 2<sup>ème</sup> passage. Les observations ont été réalisées dans des conditions météorologiques favorables.

## 2.1 Résultats

### - Liste d'espèces inventoriées sur le site

Le site d'étude abrite une population avifaunistique non négligeable avec **une richesse spécifique de 65 espèces**. Cette diversité avifaunistique s'explique par l'hétérogénéité des habitats et notamment l'alternance entre milieux ouverts / milieux fermés et entre milieux secs / milieux humides.

Les oiseaux nicheurs présents sur le site représentent 48% de l'avifaune inventoriée dans l'Atlas des oiseaux nicheurs du Rhône en 2012 (maille n° E084N651 englobant la commune d'Irigny) : 27 espèces nichent de façon certaine sur la zone tandis que, pour 20 autres espèces, des observations complémentaires (transport de proies, observation de juvéniles...) nous permettraient de conclure de façon quasi certaine à leur nidification sur la zone.

Statut de nidification des 62 espèces du site d'étude

Statut de nidification	Nombre d'espèces
Hivernant	2
Hivernant/migrateur	5
Migrateur	4
Nicheur à proximité	7
Nicheur certain	27
Nicheur possible	20
Total	65

Le Canard colvert est la seule espèce associée aux zones humides du plateau de Charly-Irigny dont la nidification est certaine. On peut toutefois douter de l'origine sauvage de ces individus.

La plupart des espèces nicheuses sont assez communes. Toutefois, la présence de la Fauvette grisette, du Tarier pâtre, du Rouge-queue à front blanc, ainsi que la Chevêche d'Athéna, font de ce milieu un espace particulièrement intéressant.

La présence de cette dernière dont les effectifs diminuent d'année en année en raison de la perte d'habitats favorables indique une bonne qualité du site, notamment grâce au maintien des vergers et bosquets.

On notera que cinq espèces sont migratrices/hivernantes : le Bruant proyer, la Grande Aigrette, la Grive litorne, le Grosbec casse noyau et le Roitelet huppé, tandis que deux espèces sont strictement hivernantes (Accenteur mouchet et Bruant des roseaux) et n'ont été observées que d'octobre à janvier.

L'observation de la Grande Aigrette est également une donnée intéressante, celle-ci étant autrefois très occasionnelle. Cette espèce niche uniquement en Dombes pour la région Rhône-Alpes, ce lieu offrant un vaste réseau de zones humides très attirant pour les grands échassiers. Observée en février sur le site, l'étang de Béard lui a peut-être fourni un site de halte suite aux gelées du mois, au cours d'un passage migratoire vers les Dombes.

Parmi les espèces recensées soit en migration, soit en halte migratoire, deux espèces de pouillots ont été inventoriées : le Pouillot fitis et même le Pouillot siffleur dont les données annuelles dans le département du Rhône sont rares.

Bien que le Milan royal n'ait été que de passage sur le site, celui-ci est un indicateur de qualité et de diversité des habitats (MARCO 2007). Le site d'étude propose ainsi des habitats favorables aux haltes migratoires de par son hétérogénéité des milieux.

#### - Ecologie des espèces

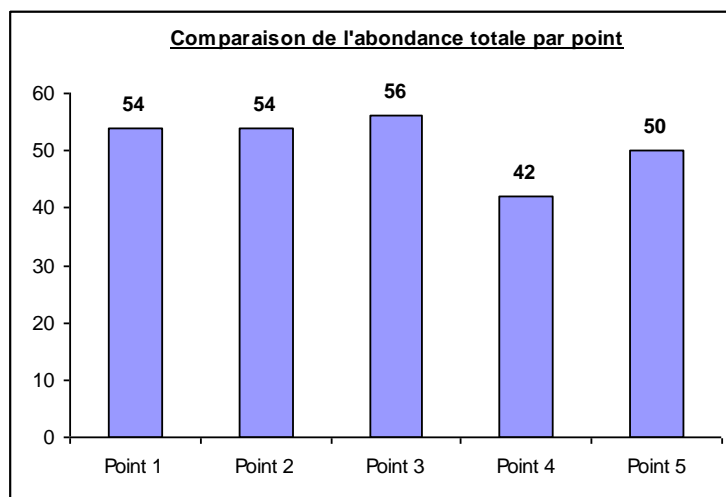
Six espèces recensées sur le site sont connues pour être inféodées aux zones humides : la Bergeronnette des ruisseaux, le Canard colvert, la Gallinule poule-d'eau, le Bruant des roseaux, la Grande Aigrette, le Héron cendré. Celles-ci représentent 11 % de l'ensemble des espèces inventoriées.

La majorité des espèces rencontrées sur le site (52 %) se retrouve dans des boisements divers tels que les familles des Picidae, Turdidae ou encore quelques Corvidae. Les milieux cultivés avec haies ou bosquets à proximité représentent le deuxième habitat favori avec 19 % des espèces rencontrées que sont, notamment, la Chevêche d'Athéna, espèce classée « En déclin » dans la région Rhône-Alpes ou encore le Bruant proyer.

Les broussailles et milieux ouverts avec végétation basse sont affectionnés par des espèces telles que la Fauvette grisette, le Tarier pâtre, le Troglodyte mignon et l'Accenteur mouchet, représentant 7 % de la population avifaunistique présente.

#### - Résultats des IPA

L'IPA a permis de recenser 36 espèces sur les cinq points d'écoute répartis sur le plateau de Charly-Irigny : 29 espèces inventoriées lors de chacun des 2 passages. En moyenne, l'abondance est de 51,2 avec un écart type de 5,6.



Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, le point n°3 en milieu forestier présente la plus forte abondance, 56, tandis que le point 4, en milieu agricole, présente l'abondance la plus faible, 42.

La diversité spécifique moyenne (moyenne du nombre d'espèces inventoriées par point) s'élève à 18,2 avec un écart type de 1,8.

Seul le point 2, la roselière, présente une diversité un peu moindre avec 15 espèces. On notera que, pour le point 4, correspondant à des vergers en bordure d'une zone ouverte, l'indice de diversité spécifique est un peu biaisé car beaucoup d'espèces comptabilisées ont en effet été entendues loin comme le Rossignol Philomèle, le Pic vert, la Sittelle torchepot.

Huit espèces, la Fauvette à tête noire, le Merle noir, la Mésange charbonnière, le Pic vert, le Pigeon ramier, le Pouillot véloce, le Rossignol Philomèle et le Troglodyte mignon ont été contactés sur les cinq points d'écoute. Ce sont également les 8 espèces qui présentent les plus fortes valeurs d'abondance.

A l'inverse, 13 espèces n'ont été contactées que sur un seul point d'écoute : la Grive draine, le Tarier pâtre, le Lorient d'Europe ou encore le Roitelet à triple bandeau.

## 2.2 Discussion

### - Biodiversité avifaunistique

La zone d'étude présente une diversité avifaunistique élevée et remarquable lorsque celle-ci est resituée dans un contexte plus global. En effet, le site d'étude se trouve en périphérie de l'agglomération lyonnaise, à 15km de la place Bellecour. Cette diversité avifaunistique est principalement liée à une mosaïque d'habitats : forestier, agricole, zones humides. La présence de la Chevêche d'Athéna en est une illustration parfaite.

### - Une tendance à la fermeture des milieux

L'IPA a mis en avant de nombreuses espèces nicheuses dont la plupart sont inféodées aux milieux boisés. La fréquence et l'abondance de la Fauvette à tête noire, du Troglodyte mignon, du Rossignol Philomèle le démontrent. La présence marquée de la Fauvette grisette dans des milieux anciennement ouverts, où seul un couple de Tariers pâtres reste présent, montre également la tendance à l'enfrichement, qui menace actuellement certaines zones de vergers. Quelques espèces communes, telles que le Pic vert, restent



toutefois exigeantes et constituent des espèces indicatrices de bonne qualité des milieux agricoles (MIQUET 2008).

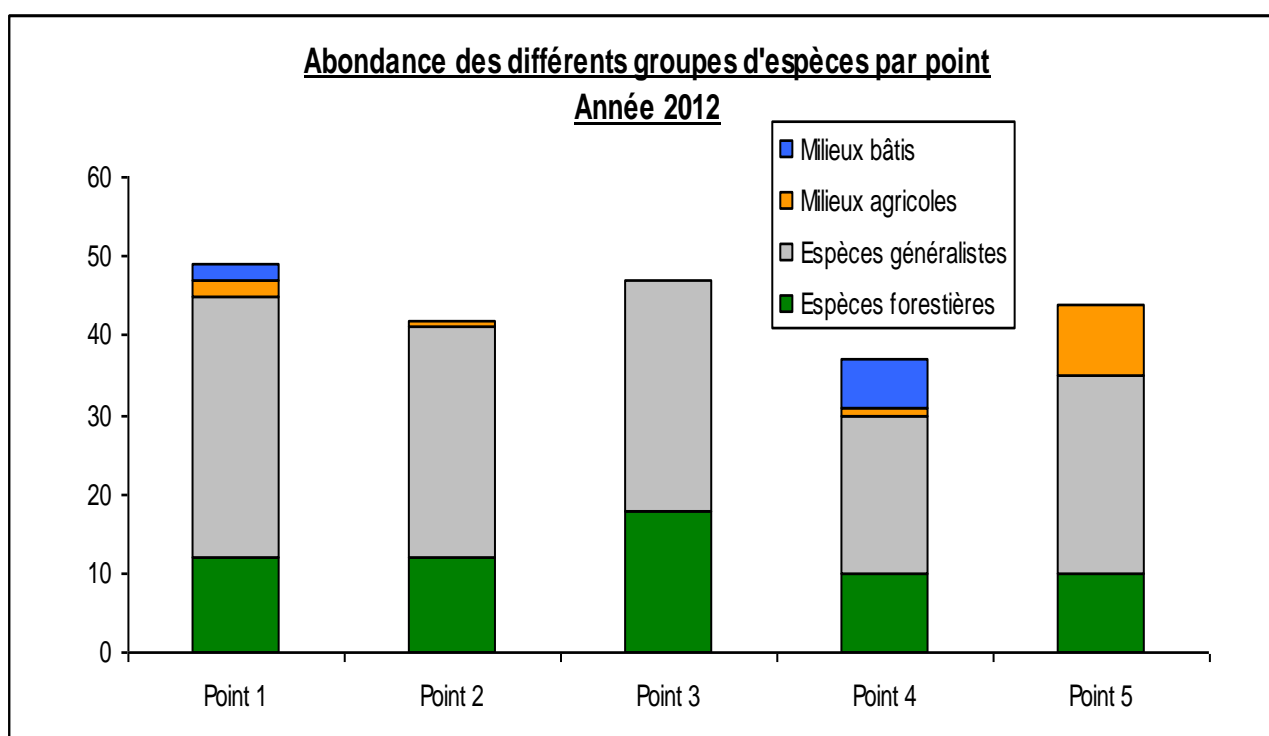
Afin d'essayer de mesurer les tendances évolutives des espèces, non pas une par une, mais plutôt en fonction de leur écologie, le Muséum d'Histoire Naturelle a distingué 4 groupes d'espèces : les espèces généralistes, les espèces des milieux bâtis, les espèces forestières et les espèces agricoles.

Toutes les espèces nicheuses de France métropolitaine ne sont pas reprises dans ces groupes, seules les espèces communes présentant les traits écologiques les plus caractéristiques des différents groupes ont été retenues.

Nous avons appliqué cette « typologie » aux résultats des IPA de Charly au cours desquels ont été inventoriées:

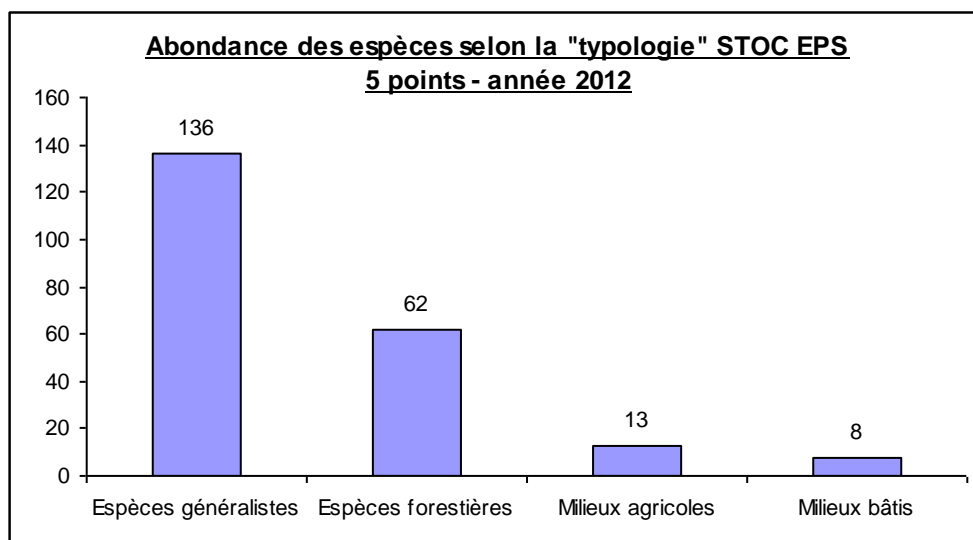
- 8 espèces forestières
- 11 espèces généralistes
- 5 espèces des milieux agricoles
- 3 espèces des milieux bâtis

Le graphique suivant présente l'abondance par point des différents groupes d'espèces.



On retrouve sur chacun des 5 points d'écoute un « socle » d'espèces forestières avec une abondance avoisinant au minimum 10. Cela confirme le commentaire précédent sur la tendance à l'enrichissement, à la fermeture des milieux.

La principale menace qui pèse sur la diversité avifaunistique du site étudié est la perte de l'hétérogénéité des habitats, homogénéisation dont la fermeture des milieux et l'enrichissement sont des vecteurs. Le graphique ci-dessous, construit à partir des résultats cumulés des 5 points, montre d'ailleurs la prédominance des espèces généralistes.



Pour les zones humides, le constat est le même que pour les zones ouvertes : elles ne présentent pas de surfaces assez importantes pour accueillir des populations d'oiseaux d'eau diversifiées et tendent à se refermer. Seules quatre espèces, la Bergeronnette des ruisseaux, la Gallinule poule-d'eau, le Canard colvert et le Bruant des roseaux ont été observées sur les plans d'eau. La roselière étant totalement comblée et tendant vers la fermeture du milieu n'a pas pu abriter des espèces inféodées à cet habitat telle que la Rousserole effarvate ou autres fauvettes aquatiques. Toutefois, la typhaie de la mare aux lentilles a permis l'observation du Bruant des roseaux en hiver. Avec des niveaux d'eau plus importants, cette zone humide pourrait accueillir d'autres espèces offrant ainsi une végétation hydrophile plus abondante permettant la nidification de ces espèces particulières.



**Ainsi, le maintien de l'hétérogénéité des habitats ainsi que la bonne gestion hydraulique des zones humides est primordiale pour la sauvegarde de la diversité avifaunistique du secteur pour les toutes les espèces qu'elles soient nicheuses, migratrices ou hivernantes.**

## Conclusion

### 1. Valeurs patrimoniales et enjeux écologiques de la zone

Parmi les nombreuses espèces observées durant les périodes de prospection, nombres d'entre elles sont patrimoniales et possèdent un statut de protection.

Quatre espèces d'amphibiens identifiées bénéficient de mesures de protection nationale et/ou européenne : le Triton alpestre, le Triton palmé et le Crapaud commun, mais surtout le Triton crêté, inscrit en Annexe II (espèces strictement protégées) de la Directive Habitat. La présence de ces amphibiens sur le site d'étude, et notamment du Triton crêté, soutient l'intérêt primordial du maintien de ces zones humides qui représentent un intérêt écologique majeur pour ces espèces.

Toutes les espèces d'oiseaux observées sur le site sont au minimum en préoccupation mineure sur la liste rouge des espèces menacées de Rhône-Alpes. Le Bruant Proyer (*Emberiza calandra*) et l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) y sont considérés comme en danger d'extinction. Le Bruant des roseaux (*Emberiza*

*schoeniclus*), la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) y sont classées vulnérables et six espèces sont quasi-menacées. Deux d'entre elles, la Fauvette grisette (*Sylvia communis*) et le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) ont également le même statut sur la Liste Rouge Nationale. Une seule espèce est inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux, la Grande Aigrette (*Ardea alba*). Le secteur étudié abrite de nombreuses espèces dont l'état de conservation au niveau régional est vulnérable. Ceci lui confère une valeur patrimoniale et écologique indéniable, accentuant la nécessité de maintenir une hétérogénéité des milieux pour la préservation de cette biodiversité avifaunistique.

D'autre part, deux habitats naturels présents sur la zone d'étude possèdent potentiellement une correspondance avec les habitats Natura 2000. Pour l'attester, la réalisation de relevés phytosociologiques est indispensable. Il s'agit des prairies de fauche (code Corine 38.2), milieu favorable au Bruant proyer et du bois de Frênes thermophiles (code Corine 41,86), abritant une majorité du cortège avifaunistique lié aux milieux forestiers. Ce dernier est alors désigné sous le terme Frênaies à *Fraxinus angustifolia* (code 91B0). Les vergers abandonnés laissant s'exprimer la strate herbacée peuvent éventuellement être associés à des vergers anciens. Pour cela, une analyse plus fine serait nécessaire. Si tel est le cas, cet habitat est déterminant ZNIEFF au niveau de Rhône-Alpes. En effet, le verger ancien renferme une forte diversité de flores de prairie, des mousses et des lichens, ainsi qu'une diversité de faune cavernicole par la diversité de niches disponibles. En effet, ces habitats favorisent de nombreux insectes permettant l'alimentation de nombreux Vertébrés tels que les chauves-souris et surtout l'espèce patrimoniale qu'est la Chevêche d'Athéna.

Des inventaires de mammifères et micromammifères pourraient être mis en place afin de mieux appréhender la biodiversité mammalogique du site et notamment d'observer d'éventuelles espèces inféodées aux zones humides tel que le Campagnol amphibie ou la Musaraigne aquatique.

### Facteurs influençant la zone humide

Les cortèges floristiques et faunistiques peuvent être menacés par certaines activités anthropiques, tels que le comblement des zones humides, l'intensification des cultures ou au contraire par l'arrêt de certaines pratiques culturelles.

Des dépôts de matériaux, pouvant atteindre des hauteurs non négligeables, sont déposés de manière éparses sur le site et notamment au niveau de **l'étang de Béard** et du **terrain vague**. Cela bloque et modifie les topographies et donc l'écoulement des eaux de ruissellement. A **Béard**, le creusement, qui semble régulier, des berges et du fond par le propriétaire, peuvent expliquer la faible présence de végétation héliophyte, favorable aux amphibiens et odonates. De nombreuses zones humides sont manifestement eutrophes, mais des mesures physico-chimiques pourraient le valider. Il serait intéressant de réaliser ces mesures sur toutes les zones pour le pH, la conductivité et l'oxygène dissous.

Le milieu le plus sensible est la **roselière**. La dynamique naturelle de la végétation tend vers le comblement et la fermeture des milieux. Cependant, ce phénomène est accentué par les nombreux drains et les fauches partielles sans exportation. Au niveau de la **saulaie**, seuls les drains constituent une menace, modifiant le fonctionnement hydraulique en accélérant l'assèchement du milieu.

### Objectifs de gestion à long terme

Au regard des différents enjeux et menaces qui pèsent sur le site, trois objectifs de gestion sont identifiés :

- **Conserver l'hétérogénéité des milieux** par le maintien et/ou le développement de pratiques agricoles adaptées ;
- **Améliorer la gestion de la ressource en eau** en améliorant les connaissances du fonctionnement hydraulique, en réduisant les dépôts à proximité des zones humides. Une

attention particulière doit être portée sur la roselière et la saulaie pour comprendre et identifier les acteurs fauchant et drainant ces milieux ;

- **Assurer le maintien de la connectivité** entre les zones humides en eaux et les habitats complémentaires les entourant pour la préservation des peuplements d'amphibiens ;
- **Réaliser des inventaires complémentaires** pour les odonates (exuvies), oiseaux (autres IPA), amphibiens, ainsi que des relevés phytosociologiques et des mesures physicochimiques ;
- **Sensibiliser les acteurs du site et les usagers aux enjeux écologiques.**

## Bibliographie

- ACEMAV, DUGUET R., MELKI F. (2003). *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Pathénope, Editions Biotope. Mèze. 480 p.
- ARNOLD N., OVENDEN D. (2010). *Le guide herpéto*, 228 amphibiens et reptiles d'Europe. Delachaux et Niestlé (éd.). 290 p.
- BERNARD P. (1994). *Les zones humides, rapport d'évaluation*. Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques, Premier Ministre - Commissariat Général du Plan, rapport d'évaluation. La Documentation française. 391 p.
- BRGM/Service eau. (2012). *Etat des nappes d'eau souterraine au 1er avril 2012*, Eau France – ONEMA – BRGM, 4p.
- CBN MC (Conservatoire Botanique National du Massif central) (2001). Guide d'identification simplifié des zones humides du Limousin. *Document de travail*. 95p.
- CORA (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Section Rhône) (2006). *L'Effraie*, La revue du CORA-Rhône, n°19 : 40p.
- CORINE biotopes. (1997). Types d'habitats français. ENGREF Nancy. 217 p.
- DALLOZ & SIREY. (2012). *Code de l'environnement*, éditeur DALLOZ, 3277 p.
- DEREK J.M. (2009). L'histoire des marais: quelques repères. *Courrier de la nature*, 241-242: 16-25.
- DOMMANGET J.L. (1987). *Etude faunistique et bibliographique des Odonates de France*. Muséum National d'Histoire Naturelle. 277p.
- DOMMANGET J.L. (2002). *Protocole de l'Inventaire cartographique des Odonates de France* (Programme INVOD). Muséum National d'Histoire Naturelle, Société française d'odonatologie, 3e édition, 64p.
- DOMMANGET J.L., PRIOUL B., GAJDOS A. & BOUDOT J.P. (2008). Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire. Société française d'odonatologie (SFONAT). *Rapport non publié*, 47 p.
- FIERS V. (2004). *Guide Pratique*. Principales méthodes d'inventaire et de suivi de la Biodiversité. Réserves Naturelles de France. 263 p.
- GRAND D., BOUDOT J.P. (2006). *Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, Mèze, (collection Parthénope) 480p.
- IFEN (institut français de l'environnement) (2001). *Inventaires des zones humides*. Tronc commun national. Document de travail. 31p.
- MARCO K. (2007). *Suivi du Milan royal en Rhône Alpes*, article consulté le 18-04-2012 sur le site internet : [http://coraregion.free.fr/spip.php?article240&var\\_recherche=bio%20indicateur](http://coraregion.free.fr/spip.php?article240&var_recherche=bio%20indicateur)
- MIQUET A. (2008). *Pic vert*, article consulté le 18-04-2012 sur le site [http://coraregion.free.fr/spip.php?article476&var\\_recherche=bio%20indicateur](http://coraregion.free.fr/spip.php?article476&var_recherche=bio%20indicateur)
- TACHET H., RICHOUX P., BOURNAUD M., USSEGLIO-POLATERA P. (2000). *Invertébrés d'eau douce systématique, biologie, écologie*. CNRS édition, Paris. 588p.

## Première observation du Cormoran pygmée dans le Rhône

Une belle observation d'un Cormoran pygmée\* *Phalacrocorax pygmaeus* en date du 14 avril 2012 au lac du Drapeau, à Miribel-Jonage (69) constitue la première donnée de cette espèce pour le département. D'après les messages relevés sur le *net*, l'oiseau était posé sur un petit îlot, à proximité des grèbes, nettes, foulques et hérons habituels du site (Alexandre AUCHERE *in litt.*).

Malgré sa coloration très sombre (en plumage nuptial), il est quasiment certain qu'il s'agissait du même Cormoran pygmée (brun terne en plumage internuptial) qui a hiverné longtemps, à partir de mi-novembre 2011, à la limite Drôme/Ardèche, dans le petit bassin des Musards sis au cœur du village de La-Roche-de-Glun (26), où il côtoyait des canards semi-domestiques, ou sur le barrage voisin, ou encore sur le plan d'eau des Pierrelles à Mauves (07). En effet, celui-ci a été contacté ou constaté pour la dernière fois le jeudi 5 avril (Aymeric LE CALVEZ *in litt.*). Après une mue très rapide, il serait donc remonté par la vallée du Rhône pour un court séjour à Miribel-Jonage.



Certains ornithologues rhodaniens (dont votre rédacteur en chef) étaient allés le "cocher" à La-Roche-de-Glun ! Mieux eut valu patienter jusqu'en avril !... Il faut dire qu'il s'agissait là seulement de la 8<sup>e</sup> donnée française pour cette espèce dont les zones de reproduction les plus proches ont longtemps été situées en Roumanie. Le Nouvel Inventaire des Oiseaux de France nous indique que les effectifs nicheurs de l'espèce ont fortement augmenté dans les années 1990 et que certains oiseaux se sont même installés en Italie. Ceci expliquerait que, hormis une donnée ancienne de 1856, les 7 autres citations françaises vont de 1990 à 2012.

L'oiseau n'est resté apparemment que deux jours, ce qui a permis toutefois à de nombreux ornithologues locaux de l'admirer. Dommage qu'aucun d'entre eux n'ait pensé à rédiger une courte note pour nous en dire un peu plus sur cette première départementale !

## Passage d'un Gypaète barbu au-dessus du Rhône

Un Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* immature, signalé d'abord le 27 mai 2012 à La-Ferté-Alais dans l'Essonne (Didier CHRISTIN *in litt.*), a fait un long périple en France en traversant, entre autres régions, la Bourgogne, puis Rhône-Alpes. Il s'agissait de Jakob, un oiseau issu du programme de réintroduction d'Autriche, relâché en 2011 et équipé d'une balise qui a permis de le suivre lors de son trajet Autriche - Suisse - Pays-Bas - Belgique - France !

Son voyage pouvait être suivi sur le site internet : <http://www.hohetauern.at/de/bartgeier-online.html>

D'après la carte publiée sur ce site, il a survolé le Rhône le 30 ou le 31 mai 2012, ce qui constitue une première donnée pour notre département, même si aucun observateur n'a pu le détecter ! Peut-être est-il passé au-dessus de Bessenay, mais Bertrand, notre ami "rapaçologue", n'était pas là !!!!!....

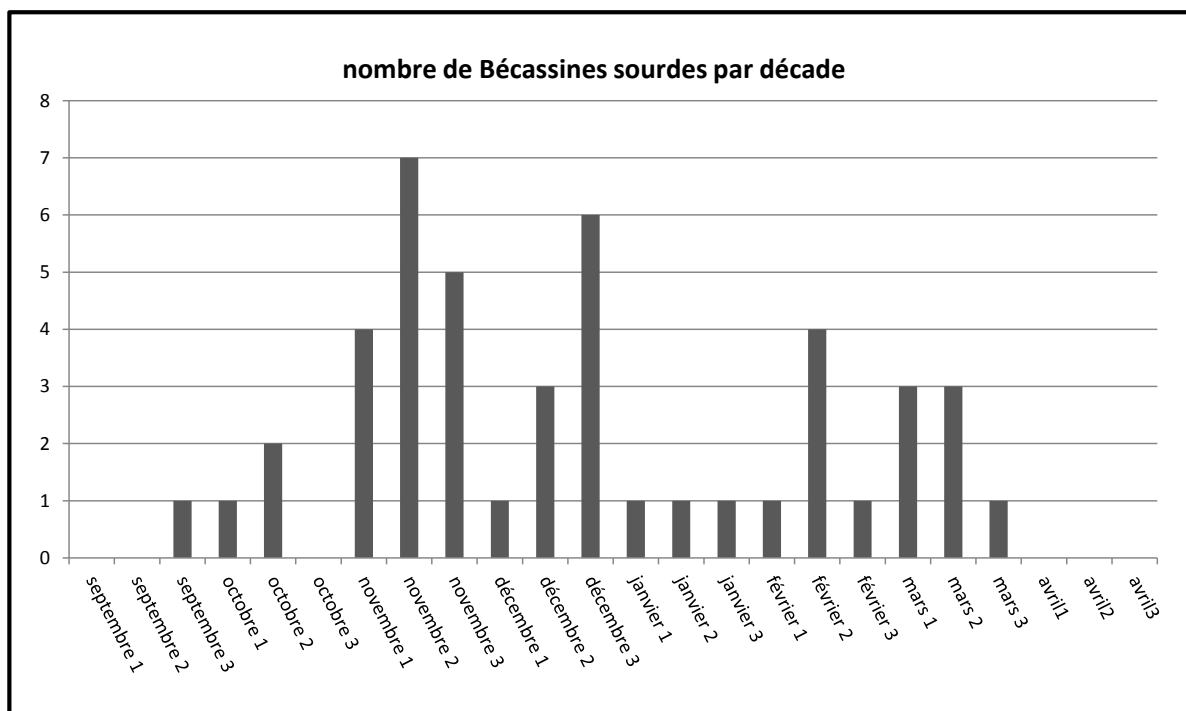
Rappelons que Tonn, un Aigle criard *Aquila clanga* de Lettonie, équipé d'une balise de suivi par satellite, avait survolé également le Rhône le 13 novembre 2008 et ainsi été ajouté à la liste des Oiseaux du Rhône (*in* INFO ORNITHO l'Effraie n°32).

Ceci doit nous rendre bien modestes, si besoin était, sur les données récoltées. Même si celles-ci sont de plus en plus nombreuses, bien des oiseaux passent ou même nichent dans notre département sans être observés. Et il est peut-être préférable que la nature garde parfois ses secrets !

## Le retour des Bécassines sourdes !

On se rappelle qu'une **Bécassine sourde**\* *Lymnocyptes minimus* avait pu être suivie en hivernage à Miribel-Jonage de fin novembre 2011 à fin mars 2012 (O. ROLLET & D. TISSIER in *L'Effraie* n°32) au Lac des Pêcheurs n°2. Il sera donc intéressant de faire le point à la fin de cet hiver sur ce site *a priori* très favorable à l'espèce.

Un oiseau y est levé dès le 22 septembre 2012 (O. ROLLET & D. TISSIER), puis 3 ensemble le 11 novembre (G. & D. TISSIER, A. RENAUDIER). Axel ROYER la voit le 14 novembre, Jean-Michel BELIARD en lève une le 16 et deux le 17 (avec J.P. RULLEAU, E. BROUTIN, J. JACK et A. FERRIER). Puis ce sont 4 oiseaux qui sont présents ensemble, à faible distance l'un de l'autre, le 23 décembre (G. & D. TISSIER). Nous ferons une synthèse de toutes ces données et des prochaines de cet hiver dans une note à paraître. Le graphique d'avril est d'ores et déjà modifié comme suit (au 05/01/2013) :



A noter un autre oiseau à la gravière de Bourdelan d'Anse le 25 novembre (F. DOMENJOUR).

### Bibliographie

- LPO Rhône (2011). Données de la base - sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO Rhône, Lyon.
- ROLLET O. & TISSIER D. (2011). Suivi de l'hivernage d'une Bécassine sourde à Miribel-Jonage durant l'hiver 2011-12. *L'Effraie* n°32. LPO Rhône, Lyon.

## Quelques données remarquables d'avril au début de l'hiver

Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées sur notre site faune-rhone.org depuis la parution de notre dernier numéro.

Pour faire la transition avec la chronique de l'hiver 2011-12 où un seul plongeon avait été signalé, un très tardif **Plongeon arctique** *Gavia arctica* est noté à Miribel-Jonage du 14 avril au 20 mai (J.P. MOUSSUS *et al.*). Dommage qu'il n'ait pas exhibé son superbe plumage nuptial qu'il faudra aller admirer dans des pays plus nordiques !



La **Gorgebleue à miroir** *Luscinia svecica* se signale avec six données de haltes migratoires, 4 pré-nuptiales dans la première quinzaine d'avril, puis 2 post-nuptiales le 24 août et le 6 septembre 2012 (G. CORSAND, G. BRUNEAU, J.M. BELIARD, S. CHANEL & F. LE GOUIS). Reviendra-t-elle nicher à Miribel-Jonage où la dernière reproduction de l'espèce date de 1991 ?

Trois données de **Courlis corlieu** *Numenius phaeopus* sont obtenues du 22 au 29 avril à la gravière de Joux à Arnas (G. CORSAND).

Trois citations aussi pour le **Crabier chevelu** *Ardeola ralloides*, une le 1<sup>er</sup> mai à Bourdelan d'Anse (F. DOMENJOU), une le 3 mai à Miribel-Jonage (J.M. NICOLAS) et une le 8 mai à la gravière de Joux (G. CORSAND). Un quatrième oiseau sera noté par R. CHAZAL, mais en migration post-nuptiale cette fois, le 23 août à Miribel-Jonage.



Un **Merle à plastron** *Turdus torquatus* est noté à Cogny le 22 avril (X. BIROT-COLOMB) et il y aura aussi deux données post-nuptiales, un mâle le 26 septembre à la Feysine et une femelle le 15 novembre à Saint-Priest (S. CHANEL & V. DOURLENS).



Un groupe de taille exceptionnelle de 28 **Echasses blanches** *Himantopus himantopus* est noté le 27 avril au Lac du Drapeau, mais cette espèce va se signaler surtout par la présence de mai à juillet d'un couple qui a probablement tenté une nidification à Miribel-Jonage avec un accouplement observé le 19 mai (J.M. NICOLAS & J.M. BELIARD), mais sans succès (photo J.M. NICOLAS ci-contre). Rappelons qu'une ponte avait été détruite l'an dernier à la gravière de Joux à Arnas (TISSIER, ROLLET & CORSAND 2011) et espérons que l'espèce pourra mener une reproduction jusqu'à l'envol de jeunes dans les prochaines années !

Deux magnifiques **Guifettes leucoptères\*** *Chlidonias leucopterus* adultes (homologuées au CHR) sont observées au Lac du Drapeau le 14 mai (J.M. BELIARD).

Le 29 juin, c'est une **Sterne hansel\*** *Gelochelidon nilotica*, très rare à l'intérieur des terres (- ce serait seulement la 4<sup>e</sup> donnée du Rhône, sous réserve d'homologation -) qui est présente à Miribel-Jonage (J.M. BELIARD). Une **Sterne caugek\*** *Sterna sandvicensis*, presque aussi rare, se montre longuement, posée sur un banc de graviers de l'archipel des Grands Vernes le 6 septembre (J.M. NICOLAS).



Surprenante citation, relevée sur *obsrhonalpes.fr*, le 30 juillet, d'un **Elanion blanc\*** *Elanus caeruleus* à la plage du Fontanil (O. DUMAINE), sous réserve d'homologation. Souvenons-nous qu'un couple avait niché et élevé 4 jeunes à Saint-Laurent-d'Agnay en 2005, mais sans suite (DUBOIS M. 2006).



La **Spatule blanche\*** *Platalea leucocodia*, héroïne de notre dernier numéro, enregistre une 5<sup>e</sup> mention rhodanienne le 17 août, toujours à Miribel-Jonage (S. CHANEL, V. DOURLENS & J.M. BELIARD).

Un **Huitrier-pie\*** *Haematopus ostralegus* est signalé le 27 août par le Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre.

Un **Vautour fauve** *Gyps fulvus* est noté le 25 mai 2012 en vol aux Haies et un autre le 15 juin à Genas par P. ADLAM. On ne s'étonnera plus de ces passages en erratisme qui ont été largement commentés dans nos revues précédentes.

Plus surprenants, deux **Rolliers d'Europe** *Coracias garrulus* sont vus en passage migratoire à Longes (J.P. FAVERJON) et un autre est posé à Chassagny le 25 août (P. FOSSARD) pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> données départementales.



La migration postnuptiale bat alors son plein avec 4 **Avocettes élégantes** *Recurvirostra avosetta* à la gravière de Joux le 1<sup>er</sup> septembre (F. LE GOUIS), un **Bécasseau de Temminck** (suivi CMR) *Calidris temminckii* le 5 à Miribel-Jonage (S. CHANEL & V. DOURLENS), un **Bécasseau maubèche\*** *Calidris canutus* juvénile (photo G.CORSAND ci-contre - homologué au CHR) le 9 à la gravière de Joux (G. CORSAND & Y.M. GARDETTE) où un **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* est noté le 23 (G. CORSAND).

Une **Bécassine double\*** *Gallinago media* est levée le 19 septembre 2012 à Dardilly (voir les conditions de cette extraordinaire observation dans l'article de S. CHANEL de ce numéro 33). Si la donnée est homologuée, ce sera la première donnée dans le Rhône pour cette espèce (bien difficile à trouver, car probablement en halte migratoire en dehors des sites habituellement fréquentés par les ornithologues) !

Trois **Pluviers dorés** *Pluvialis apricaria* sont aperçus en vol à Chasselay le 6 octobre (S. CHANEL), 10 oiseaux sont à La-Tour-de-Salvagny le 8 (T. GAULTIER), 6 à Saint-Exupéry le 9 (J.M. BELIARD) et 1 à Miribel-Jonage le 13 (M. CALLEJON). Belle série d'octobre pour cette espèce assez peu commune dans le quart sud-est de la France hors Camargue.

Un **Pipit à gorge rousse\*** *Anthus cervinus*, espèce qui reste très rare dans notre département, mais peut-être faute de prospection suffisante, est observé le 9 octobre 2012 à Quincieux (S. CHANEL & A. NERON-BANCEL).





Un magnifique **Hibou des marais\*** *Asio flammeus* en halte migratoire est observé le 24 octobre à Miribel-Jonage (S. CHANEL & V. DOURLENS) par deux jeunes ornithologues décidément très assidus !

Un **Butor étoilé** *Botaurus stellaris* s'installe à partir du 19 octobre à Miribel-Jonage (R. BRULIN *et al.*). Un autre, peut-être un des deux hivernants de l'an dernier, est noté à partir du 1<sup>er</sup> décembre à la base nautique d'Anse (F. DOMENJOUR *et al.*).

Deux citations seulement pour le **Harle huppé** *Mergus serrator*, décidément bien rare dans notre région, avec un oiseau à la gravière de Joux (G. CORSAND) le 11 novembre et un autre à Anse les 21 et 22 décembre (A. LAMY & F. DOMENJOUR).

Belle observation d'un **Pouillot à grands sourcils\*** *Phylloscopus inornatus* (homologué par le CHR) le 20 octobre à Miribel-Jonage (D. TISSIER & O. ROLLET), date tout à fait conforme au passage de l'espèce (principalement octobre), mais elle reste très rare à l'intérieur des terres (et surtout hors Ouessant), bien que, cette année, plusieurs données, presque à la même date, ont été rapportées, hors littoral, de Montpellier, du Gard, de l'Aveyron, de la Lozère, de la Corrèze, du Jura, de Touraine, etc... entre les 10 et 26 octobre (*in* <http://fr.groups.yahoo.com/group/coches-fr/>).

A noter une **Barge à queue noire** *Limosa limosa* à Miribel-Jonage le 4 novembre (J. POIZAT). Elle devient bien rare dans la région !

Quelques **Bouvreuils pivouines** *Pyrrhula pyrrhula*, dits « trompetants », à cause de leurs cris similaires aux sifflets de carnaval, venant des pays nordiques, sont signalés dès les 18 et 24 novembre à Riverie (P. DESCOLLONGE), le 9 décembre à Dardilly (S. CHANEL & V. DOURLENS) et le 15 décembre à Gerland (R. POULET). Leur séjour hivernal semble accompagner des arrivées inhabituelles par leurs effectifs de nombreux passereaux nordiques : mésanges, roitelets, Jaseurs boréaux *Bombycilla garrulus*, Sizerins flammés *Carduelis flammea*, etc... en France métropolitaine et en Europe de l'Ouest cet hiver.

Est-ce dans cette perspective qu'il faut placer cette remarquable et très rare observation de deux **Cassenoix mouchetés** *Nucifraga caryocatactes* le 2 octobre à Montagny (P. ADLAM), l'espèce n'ayant été citée auparavant qu'une seule fois dans le département à une date très ancienne ? Ce serait alors probablement des oiseaux de la sous-espèce *macrorhynchos* venus de Russie ?

Et aussi cette rare observation d'un **Venturon montagnard** *Serinus citrinella* à Dardilly le 21 novembre (S. CHANEL) ?

Certainement en tout cas pour ces **Sizerins flammés** : 1 à Montagny le 17 octobre (C. D'ADAMO), 1 à Dardilly le 8 novembre (S. CHANEL), 3 à Quincieux le 10 décembre (S. CHANEL) et 1 à Miribel-Jonage le 12 décembre (A. ROYER). L'espèce semblait moins rare dans les années 1980, en particulier dans les coteaux de l'ouest lyonnais, mais peut-être faudrait-il la chercher davantage !

Pour revenir à Riverie, Philippe DESCOLLONGE y a mené une surveillance assidue du passage migratoire depuis août. Il nous en dira certainement plus sur ces observations et sur les conditions de cette étude. A noter cette **première donnée départementale** tout à fait exceptionnelle (sous réserve d'homologation, car on sait que d'éventuelles hybridations rendent parfois l'identification spécifique impossible) d'un **Aigle pomarin\*** *Aquila pomarina*, de passage le 18 novembre et bien observé depuis le chemin de ronde de ce petit village médiéval !

Pour rester dans les grandes raretés, un **Bruant nain\*** *Emberiza pusilla* est noté le 1<sup>er</sup> décembre à la Feyssine (S. CHANEL), ce qui constituerait, si homologation, la seconde donnée du département après celle de S. HONORE de... 1969 !...

Le même jour, trois **Mésanges à longue queue\*** *Aegithalos caudatus caudatus* de la sous-espèce nominale à tête blanche venant de Scandinavie, dont l'invasion de l'automne 2010 avait été rapportée (OLIOSO et le CHN 2011), sont observées à Miribel-Jonage (A. ROYER).



Une **Pie-grièche grise** *Lanius excubitor*, de moins en moins souvent observée suite à la régression considérable de cette espèce, est notée le 9 décembre à Saint-Exupéry (J.M. BELIARD). Il y a bien longtemps qu'on ne la voit plus qu'en hivernage. Elle nichait dans les années 1970...

*A priori*, nous n'aurons pas d'hivernage, même partiel, d'**Oedicnèmes criards** *Burhinus oedicnemus*, cet hiver, contrairement à celui de l'hiver précédent 2011-12 dont la relation dans notre numéro 32 de *L'Effraie* nous avait passionnés, les derniers oiseaux ayant été notés sur le site habituel de Saint-Priest le 25 novembre (C. FREY *et al.*) !

Tout ceci porterait, après homologation, à **316** le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône, disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par *email* à [dominique.tissier@ecam.fr](mailto:dominique.tissier@ecam.fr).

**NB : certaines observations sont soumises à homologation régionale ou nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHR ou au CHN, si ce n'est déjà fait. Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.**

## Bibliographie

- DOMENJOU F. (2011). Premier cas d'hivernage d'un groupe d'Oedicnèmes criards dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°32. LPO Rhône, Lyon.
- LPO Rhône (2012). Données de la base - sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO Rhône, Lyon.
- DUBOIS M. (2006). Nidification de l'Elanion blanc *Elanus caeruleus* dans le Rhône en 2005. *L'Effraie* n°16. LPO Rhône, Lyon.
- OLIOSO G. et le CHN (2011). Important afflux de Mésanges à longue queue à tête blanche en France. *Ornithos* 18 : 5, Paris.
- TISSIER D., ROLLET O. & CORSAND G. (2011). Première nidification de l'Echasse blanche dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°31. LPO Rhône, Lyon.

## Les cas de nidification remarquables de 2012

Pour les espèces nicheuses, on ne peut que mettre en exergue la remarquable progression des effectifs de la colonie de **Sternes pierregarins** *Sterna hirundo* de Miribel-Jonage où environ 20 couples se sont reproduits (contre 10 en 2011), tant sur les radeaux et îlots du Lac du Drapeau que sur les îlots artificiels de gravier du Lac de la Droite que les oiseaux ont vite adoptés, avec des Petits Gravelots *Charadrius dubius*. A la gravière de Joux, on est resté par contre à deux couples seulement, comme chaque année depuis 2007.



Les ardéidés progressent aussi de façon plus discrète, avec au moins 5 couples de **Blongios nains** *Ixobrychus minutus* à Miribel-Jonage (contre 5 à 7 en 2011, mais un seul cette année au Parc Technologique de Saint-Priest (ROLLET 2011) suite aux nombreux dérangements par des pêcheurs indéliçats) et 3 couples de **Hérons pourprés** *Ardea purpurea*, également à Miribel-Jonage, ces deux espèces exploitant au mieux les minuscules roselières du Grand Parc. Le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* y est également un nicheur très discret, ce qui fait 4 espèces d'ardéidés reproductrices sur le site avec le Héron cendré *Ardea cinerea*.

Bonne nouvelle concernant le **Harle bièvre** *Mergus merganser* puisqu'après la reproduction réussie de 2010 (BELIARD 2011), trois couples se sont reproduits près du Grand Parc en 2012 avec des jeunes à l'envol, ce qui explique peut-être le nombre déjà élevé (45) d'oiseaux observés en début d'hiver à Miribel-Jonage.

Peu de nouvelles des colonies de Miribel-Jonage d'**Hirondelles de rivage** *Riparia riparia* et de **Guêpiers d'Europe** *Merops apiaster*, mais elles semblent rester bien implantées dans des sites discrets !



La **Nette rousse** *Netta rufina* y continue son expansion, puisqu'on a vu de nombreuses familles avec des poussins pendant tout l'été, dont quatre femelles avec 3, 5, 6 et 8 poussins vus ensemble le même jour, 6 août 2012, sur le petit Lac de la Droite (O. ROLLET & D. TISSIER) !

Photo ci-contre : J.M. NICOLAS

Pas de nouvelle du **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus*, toujours nicheur dans le Grand Lyon, mais où la discrétion reste de mise !

Possible reproduction pour la mythique **Chouette de Tengmalm** *Aegolius funereus* (ce qui serait un retour remarquable) puisqu'un chanteur a été contacté dans les Monts du Haut-Beaujolais où l'espèce avait niché dans les années 1990 (fide J.M. BELIARD) et où des nichoirs avaient été placés sans succès plus récemment.

A Marcy-l'Étoile/La-Tour, comme espéré, le **Pic mar** *Dendrocopos medius* s'est de nouveau reproduit (O. WAILLE *et al.*) comme en 2011 (ADLAM & TISSIER 2011). Un couple s'est aussi installé à Lissieu (P. ADLAM *et al.*).

Comme on pourra le lire dans ce numéro, un couple de **Milans royaux** *Milvus milvus* s'est reproduit en 2012 dans notre département, ce qu'on n'avait pas observé depuis bien longtemps (DI NATALE 2013).

Plus anecdotique, la **Perruche à collier** *Psittacula krameri* a, semble-t-il, bien adopté quelques vieux arbres du Grand Large pour se reproduire. Deux ou trois couples y ont été notés cet été avec adultes et jeunes (fide J.M. BELIARD).

Un couple de **Faucons crécerelles** *Falco tinnuculus* a niché dans le quartier des Sélettes à Irigny. Banal, vous direz-vous ?... Un peu moins quand on apprend que le couple s'est installé dans un pot de fleurs sur un balcon d'immeuble ! Mme Nicole MASSIF, habitante de l'appartement, nous signale, par l'intermédiaire de notre ami Vincent GAGET, qu'une première ponte de 5 œufs a été abandonnée au printemps à cause de vents violents. Mais la femelle est revenue quelques jours plus tard et une seconde ponte de 4 œufs a pu être menée à terme ; 4 jeunes crécerelles se sont envolés fin août ! Le couple est fidèle à ce site de nidification, pour le moins atypique, depuis 2008 (in Les Echos de la Tour n°435 - septembre 2012 - fide V. GAGET).

Enfin, le couple de **Goélands leucophées** *Larus michahellis* qui se reproduit depuis probablement 2005 au moins sur la tour carrée de l'entreprise NEXANS dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon (TISSIER 2007) a mené une nouvelle reproduction avec trois jeunes à l'envol aux dates habituelles. La tour semble échapper aux grands travaux qui ont été entrepris dans le secteur.

## Bibliographie

---

- **ADLAM P. & TISSIER D. (2011)**. Première reproduction du Pic mar dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°31. LPO Rhône, Lyon.
- **BELIARD J.M. (2011)**. Première reproduction du Harle bièvre *Mergus merganser* dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°30. LPO Rhône, Lyon.
- **DI NATALE B. (2013)**. Le Milan royal *Milvus milvus* nicheur certain en 2012 dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°33. LPO Rhône, Lyon.
- **LPO Rhône (2012)**. Données de la base - sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO Rhône, Lyon.
- **ROLLET O. (2011)**. Note sur la reproduction du Blongios nain à Saint-Priest (69) en 2011. *L'Effraie* n°31. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007)**. Reproduction du Goéland leucophée à Lyon en 2007. *L'Effraie* n°21. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2011)**. Reproduction des Sternes pierregarins en 2011 à Miribel-Jonage et à la gravière de Joux. INFO ORNITHO in *L'Effraie* n°31. LPO Rhône, Lyon.

